

**CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS**

**L'insertion
professionnelle
des étudiants issus
des filières
du tourisme**

Christine Leneveu

Centre associé au CEREQ
(IRED - Université de Rouen)

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Numéro 68

Juillet 1991

L'INSERTION
PROFESSIONNELLE
DES ÉTUDIANTS ISSUS
DES FILIÈRES DU TOURISME



Christine Leneveu

Centre associé au CEREQ (Université de Rouen)

Institut de recherches et de documentation en sciences sociales (IREQ)

*Avec la collaboration de Danièle Trancart - INRP
et de Pierre Bigazzi - Université de Rouen*

C E R E Q

Document de travail n° 68

Juillet 1991

SOMMAIRE

PRINCIPAUX RÉSULTATS	5
-----------------------------------	----------

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE	11
--------------------------------------	-----------

PREMIÈRE PARTIE :

L'ensemble des étudiants inscrits dans les filières du tourisme en 1985/1986 - Parcours universitaires et premiers emplois obtenus	17
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

CHAPITRE I : LES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS

1. Caractéristiques individuelles des étudiants	19
Une population féminine et d'origine sociale relativement élevée	
Un cursus scolaire plutôt littéraire ou orienté rapidement vers le tourisme	
2. Études poursuivies en 1985/1986 et après	21
Des enseignements en général de niveau licence/maîtrise	
Des filières tourisme suivies à titre principal	
Des poursuites d'études après 1986 qui ont en général pour objectif l'obtention du niveau maîtrise	
3. Motifs d'inscription et évaluation des études suivies	21
Motifs d'inscription où les stratégies de parcours d'études supplacent les objectifs professionnels	
Des évaluations partagées au regard des études suivies	

CHAPITRE II : LES PREMIERS EMPLOIS OBTENUS

1. Emplois occupés avant le suivi ou la fin de la formation tourisme	27
2. Premiers emplois occupés après la sortie d'une filière du tourisme	27
Comparaison entre les premiers emplois obtenus avant et après le suivi d'une formation universitaire du tourisme	
Profils des premiers emplois obtenus après la sortie de l'université dans les secteurs liés au tourisme	

DEUXIÈME PARTIE :

Les débuts professionnels des étudiants sortis du second cycle en 1986 et 1987 **31**

1. Situation au 31 mars 1989 33

2. Emploi occupé au 31 mars 1989 33

 Des emplois en forte relation avec la formation suivie

 Des profils d'emplois différents selon les secteurs

 Rémunérations

3. Évaluation et modalités d'obtention du dernier emploi 37

 Évaluation du dernier emploi

 Modalités d'obtention de l'emploi actuel ou du dernier emploi

4. Évolution professionnelle 39

 Évolution de la situation depuis la sortie jusqu'au 31 mars 1989

 Premier emploi et emploi occupé au 31 mars 1989

 Changements de situation professionnelle (sortants 1986)

 Logiques de passage du premier emploi au dernier emploi (sortants 1986)

Mobilité inter-sectorielle

Mobilité fonctionnelle

Mobilité professionnelle

Fac-similé du questionnaire **55**

PRINCIPAUX RESULTATS

Les principales conclusions de cette enquête se situent principalement sur deux plans :

- une caractérisation des profils individuels, scolaires et universitaires des étudiants ayant été inscrits dans les filières tourisme en 1985/1986.

- un bilan de l'insertion des étudiants sortis de licence et maîtrise en 1986 et 1987.

QUELQUES CARACTERISTIQUES DES ETUDIANTS INSCRITS DANS UNE FILIERE UNIVERSITAIRE DU TOURISME

*** Une population presque entièrement féminine (80 % de femmes).**

*** Une origine scolaire littéraire (77 % de BAC A et B).**

*** Après le BAC, une orientation plus ou moins rapide vers la filière du tourisme :**

- Soit immédiatement après le BAC

30 % possèdent un BTS tourisme. Cette formation, notamment du fait des stages pratiques, est à l'origine d'inscriptions dans la filière universitaire pour les deux tiers de ces élèves.

- Soit au cours des études universitaires

43 % des étudiants déclarent avoir opté pour un enseignement tourisme durant leur formation universitaire. Une partie d'entre eux possède d'ailleurs d'autres diplômes, essentiellement des licences, dans des disciplines littéraires.

*** Les études suivies : des évaluations partagées**

Au plan des enseignements, les avis sont partagés. On relève de la satisfaction vis-à-vis des apports de la formation, en particulier au plan de la culture générale et de l'ouverture procurée par ce niveau d'études ; des critiques quant au contenu et à l'organisation de ces enseignements. Les étudiants souhaiteraient une formation plus en relation directe avec la réalité du monde professionnel, un meilleur suivi des stages et une actualisation permanente des thèmes d'enseignements. De plus, les études sont évaluées par rapport aux situations professionnelles obtenues. Certains sont satisfaits de leur activité ou du statut de leur emploi, tandis que d'autres estiment ne pas avoir trouvé le poste qui correspond à leur diplôme.

LES DEBUTS PROFESSIONNELS JEUNES SORTANT DE LICENCE/MAITRISE EN 1986 ET 1987

* Un taux d'emplois relativement élevé.

La proportion de ceux qui occupent un emploi croît rapidement après la sortie de l'Université. Au bout de deux ans et demi, 86 % de personnes occupent un emploi et seulement 7 % d'enquêtés déclarent être au chômage, le reste pouvant être considéré globalement comme étant inactif (5 % d'inactivité déclarée, 1 % de service national et 1 % de stage de formation).

Si l'on rapporte ces résultats à des indicateurs tels que le taux d'activité (1) et le taux de chômage (2), ceux ci sont respectivement de 93 % et 7,5 % pour l'ensemble de la promotion 1986. Etant donné qu'il s'agit d'une population de femmes pour la presque totalité, on peut dire que ces taux sont satisfaisants. D'après l'enquête sur l'emploi de 1988 (3), ils étaient pour les femmes de 76 % (de 25 à 29 ans) et 12,5 % (de 25 à 39 ans).

* Des emplois en forte relation avec la formation suivie

Les secteurs d'activité dans lesquels se sont insérées les personnes enquêtées témoignent d'un lien entre la spécificité de l'enseignement suivi et le contenu de l'emploi.

Plus de deux emplois sur trois occupés se trouvent dans des secteurs directement liés au tourisme (hôtellerie-restauration, transport et agences de voyages, services non-marchands). Si l'on y ajoute l'enseignement public et privé, on peut estimer qu'environ trois emplois sur quatre ont des contenus utilisant la formation tourisme.

Il faut également souligner la proportion croissante d'emplois obtenus dans les services développés par les administrations, les collectivités locales et les associations (jusqu'à 45 % des emplois occupés en mars 1989 par les sortants de 1987).

Les professions déclarées sont très diverses. Elles appartiennent massivement aux catégories intermédiaires (plus de 40 % chez les sortants de 1986 et jusqu'à 53 % chez ceux de 1987) et dans une moindre mesure aux catégories d'employés (un tiers de billettistes, agents de comptoir, d'accueil et autres...). Ces emplois appartiennent à des catégories plus qualifiées que ceux occupés en 1987 par des jeunes diplômés de BTS tourisme sortis en 1984 (18 % de professions intermédiaires et 79 % d'employés (4)).

1. Taux d'activité : population en emploi + population en recherche d'emploi / ensemble de la population étudiée (inactifs compris).

2. Taux de chômage : population en recherche d'emploi / population en emploi + population en recherche d'emploi.

3. Enquête INSEE concernant l'ensemble de la France

4. Enquête CEREQ de 1987.

*** Une insertion progressive**

Dans l'ensemble, les deux promotions de sortants voient les conditions et les contenus d'emploi s'améliorer avec la durée du parcours professionnel. On observe une nette augmentation des emplois stables et une progression des niveaux de qualification. Les fonctions exercées au départ (principalement information, communication et commercial) conservent leur importance, avec une augmentation plus forte du commercial. Ce mouvement s'accompagne de la diminution des professions les moins qualifiées telles qu'hôtesse et agents d'accueil, au profit des professions intermédiaires et cadres. Enfin, il faut souligner que cette évolution est marquée par un accroissement de la part des secteurs liés au tourisme.

*** De bonnes et de mauvaises filières de mobilité**

Les évolutions soulignées plus haut se font au cours de plusieurs changements d'emplois (56 % des sortants de 1986 ont occupé trois emplois et plus sur une période de deux ans et demi). Parmi ces parcours, certains permettent une meilleure insertion que d'autres.

Ainsi, l'accès direct à des emplois de cadres permet en général de rester dans cette catégorie. Un premier emploi dans une profession intermédiaire induit de nombreuses mobilités vers des professions de même catégorie ainsi que des passages dans la catégorie supérieure, celle des cadres. Débuter dans des emplois de billettistes, agents de comptoir ou de réservation, permet également de progresser vers des catégories intermédiaires, cependant un premier emploi peu qualifié (hôtesse ou autres) provoque des mobilités qui risquent de confirmer un sous emploi de la formation (maintien dans des emplois de bureau ou d'accueil).

*** Des modalités d'insertion liées aux caractéristiques des secteurs du tourisme.**

Les agences de voyages et de tourisme, par exemple, emploient dans l'ensemble une majorité de femmes dans des emplois de billettistes et d'agents de comptoir, de réservation. Ces emplois d'exécution demandant le plus souvent des qualités commerciales constituent traditionnellement un vivier dans lequel les entreprises recrutent pour les postes les plus qualifiés, de manière interne à l'entreprise (promotion) ou au secteur (mobilité inter-entreprises). Les nombreux changements d'emplois et l'amélioration des profils de postes constatés au cours des trajectoires d'insertion étudiées sont le reflet de stratégies qui intègrent les pratiques de gestion de personnel des entreprises de ces secteurs.

PRESENTATION DE L'ETUDE

CHAMP DE L'ENQUETE

L'enquête réalisée par le CIA-CEREQ de l'Université de Rouen pour le compte de la Direction de l'Industrie du Tourisme porte sur la population des étudiants inscrits dans une filière de l'enseignement supérieur du tourisme en 1985-1986.

Les Universités proposant des filières tourisme en 1985-1986 étaient les suivantes :

- . Aix-Marseille II (CEDERS), DESS
- . Aix-Marseille III (CHET), DEA
- . Angers (ESTHUA), licence/maîtrise
- . Chambéry (dépt LEA), licence/maîtrise
- . Lyon II (Faculté de géographie, histoire, histoire de l'art et tourisme, licence/maîtrise)
- . Nice (Faculté des lettres et sciences humaines), DESS
- . Paris I (CEST), licence/maîtrise
- . Tours (UFR LEA), licence/maîtrise
- . Toulouse I (IEI Université des sciences sociales)

Le champ de l'enquête est défini par l'ensemble des effectifs inscrits dans ces filières, exceptés ceux de l'Université de Toulouse qui a refusé de collaborer. Ainsi, la population de référence est de 466 personnes, le taux d'exploitation de 69,7 % (325 questionnaires ont été saisis et exploités). Le taux de réponse est légèrement supérieur (72,9 %), quelques questionnaires s'étant révélés inexploitable.

Tableau 1 :
Récapitulatif des envois et réponses par Université (en %)

UNIVERSITES	NOMBRE D'ADRESSES VERIFIEES ET/OU CORRIGEEES	NOMBRE DE REPNSES	TAUX DE REPNSES
PARIS - CEST	73	50	68,4
TOURS - LEA	15	7	46,6
CHAMBERY - LEA	61	47	77,0
ANGERS - ESTHUA	114	89	78,1
LYON II	156	109	66,0
AIX - CHET	8	5	62,5
AIX - CEDERS	23	21	91,0
NICE - DESS	16	12	75,0
ENSEMBLE	466	340	72,9

* METHODE

L'interrogation a porté exhaustivement sur la cohorte des étudiants inscrits en 1985/1986 dans les filières du tourisme. Il n'a donc pas été procédé à un sondage.

Le taux de réponses très élevé garantit la validité des résultats de l'enquête. Toutefois, la petitesse de certains effectifs en limite la portée statistique et nécessiterait un suivi sur plusieurs années. C'est notamment pourquoi aucun résultat n'a été produit par Université.

Le choix d'enquêter auprès d'une population inscrite en formation une année donnée tient compte d'une caractéristique essentielle du processus d'insertion : sa progressivité. Ainsi, il est nécessaire d'analyser des situations professionnelles occupées après des parcours de durée identiques, de pouvoir comparer les premiers emplois obtenus après la sortie à ceux occupés plus ou moins longtemps après.

L'enquête a donc été réalisée en mars 1989, soit deux ans et demi après la sortie pour ceux qui n'ont pas poursuivi d'études après 1986. Pour les autres, les dates de sortie de l'Université se sont échelonnées de juin 1987 à la date de l'enquête. Le choix a été fait de distinguer les résultats des étudiants sortis en 1986 de ceux des sortants de 1987 qui constituent un sous-groupe important.

* DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Cinq étapes essentielles peuvent être définies :

. Mise au point du questionnaire d'enquête

Celle-ci a été faite sur la base du questionnaire utilisé par le CEREQ pour ses enquêtes nationales d'insertion et de cheminement des sortants du système de formation initiale.

Ce travail a été réalisé par le CIA-CEREQ en collaboration avec la D.I.T. et le CEREQ courant février et mars et a abouti au questionnaire ci-joint, édité par un imprimeur durant la première semaine d'avril.

. Constitution du fichier d'adresses des enquêtés

Des listes d'étudiants inscrits dans des formations supérieures du tourisme (licence, maîtrise, MST, DEA, DESS, Doctorat) en 1985/1986, ont été collectées auprès des Universités proposant de telles formations pour cette année universitaire. Au total, huit établissements universitaires ont participé à l'enquête, pour un ensemble de 524 étudiants inscrits.

Suite à cette collecte un travail systématique de vérification d'adresses a été entrepris par minitel et téléphone permettant d'identifier et de vérifier 467 adresses, soit 89 % de la population. A la suite de cette opération près de 80 % des adresses ont été modifiées.

Ce travail a été réalisé courant février, mars et début avril 1989.

. Envoi des questionnaires

Premier envoi : 466 questionnaires ont été envoyés le 14 avril, accompagnés d'un tableau d'aide au codage de la fonction occupée dans les emplois et d'une lettre de présentation de l'enquête demandant un retour du questionnaire au CIA/CEREQ pour le 15 mai.

Deuxième envoi : après un premier bilan des retours au 20 mai (soit plus de 200 questionnaires), un second envoi a été réalisé auprès des personnes n'ayant pas répondu, avec une lettre d'accompagnement demandant un retour pour le 5 juin.

Bilan des retours :

- . 340 questionnaires retournés
- . 110 non-réponses
- . 17 n'habitant pas à l'adresse indiqué

soit un taux de réponse de 72,8 %

. Codage des questionnaires

L'ensemble des questionnaires a été codé après leur retour, c'est-à-dire durant la période du 5 juin au 7 juillet. Cette pratique de post codage était rendue nécessaire compte tenu de la précision des questions relatives à la description du parcours professionnel et du contrôle de cohérence qu'il a fallu faire pour chaque questionnaire.

A l'issu de ce travail, 325 questionnaires ont été saisi, 15 s'étant avérés inexploitable.

. Traitement informatique et analyse

Cette dernière étape s'est déroulée de septembre à décembre pour aboutir au présent rapport.

*** RESULTATS**

Le questionnaire a permis de recueillir des informations à la fois sur le plan des profils et parcours universitaires et sur celui du devenir professionnel des étudiants :

- caractéristiques individuelles, sociales, scolaires et universitaires des étudiants ayant suivi ces filières ;
- motifs d'inscription et évaluation des études suivies ;
- formations éventuellement suivies après 1986 ;
- situation professionnelle détaillée en mars 1989 ;
- parcours professionnel des sortants depuis leur premier emploi.

Les résultats présentés ci-après sont organisés en deux parties :

1/ Analyse de l'ensemble de la population enquêtée, soit les étudiants **inscrits dans l'ensemble des filières du tourisme - Licence, Maîtrise, DESS, DEA- en 1985/1986 (325 personnes)**.

2/ Analyse de la sous-population des **sortants de licence et maîtrise en 1986 et de maîtrise en 1987**, soit les étudiants inscrits dans ces cycles et ne s'étant pas réinscrits dans des formations initiales depuis 1986 (**119 personnes**) ou 1987 (**117 personnes**).

PREMIERE PARTIE :

**L'ENSEMBLE DES ETUDIANTS
INSCRITS DANS LES FILIERES DU TOURISME EN 1985/1986
PARCOURS UNIVERSITAIRES ET PREMIERS EMPLOIS OBTENUS**

CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES DES ETUDIANTS

1 - CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES DES ETUDIANTS**1.1. Une population féminine et d'origine sociale relativement élevée**

Une forte proportion de femmes (79 %) qui s'atténue dans des enseignements de 3ème cycle (DEA/DESS/Doctorat sont suivis par 55 % de femmes).

Une origine sociale élevée : la profession du père appartient à la catégorie des professions indépendantes et des cadres pour 59 % d'entre eux et seulement pour 17 % aux catégories des employés et ouvriers.

1.2. Un cursus scolaire plutôt littéraire, ou orienté rapidement vers le tourisme

Les BAC A et B ont été obtenus par 77 % d'entre eux.

29 % (soit près d'un sur trois) possèdent un BTS tourisme. On constate que les étudiants issus de séries diverses (autres que A, B, C) possèdent plus souvent ce BTS (38 %)

Tableau 2 :
Ensemble des inscrits en 1985/1986 -
caractéristiques individuelles des étudiants (en %)

CARACTERISTIQUES	ENSEMBLE DES INSCRITS
SEXE :	100
- Hommes	21
- Femmes	79
PROFESSION DU PERE :	100
- Professions indépendantes et cadres	59
- Professions intermédiaires	24
- Employés/ouvriers	17
SERIES DE BACCALAUREAT :	100
- A	52
- B	25
- C	7
- D	12
- Autres séries	4
POSSEDENT UN BTS :	100
- OUI	29
- NON	71

Tableau 3 :
Ensemble des inscrits en 1985/1986 -
enseignements suivis (en %)

- Licence.....	47
- Maîtrise.....	41
- MST.....	0
- DEA.....	1
- DESS.....	11
- Doctorat.....	
- TOTAL.....	100
 INSCRITS A TITRE PRINCIPAL DANS LA FILIERE TOURISME	
- OUI.....	96
- NON.....	4
 INSCRITS DANS UN AUTRE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
- OUI.....	12
- NON.....	88

Source : CIA-CEREQ Rouen/IREG-GEFSI - Mars 1989

Tableau 4 :
Ensemble des inscrits en 1985/1986 -
poursuites d'études après 1986 (en %)

POURSUITE D'ETUDES EN 1986/1987	100
- Licence.....	3
- Maîtrise.....	39
- DEA, DESS, Doctorat.....	5
- Autres (DEUG,)	2
- Non inscrits dans un enseignement supérieur.	51
POURSUITE D'ETUDES EN 1987/1988	100
- Licence/maîtrise.....	12
- DEA, DESS, Doctorat.....	8
- Autres.....	2
- Non inscrits dans un enseignement supérieur.	78
POURSUITE D'ETUDES EN 1988/1989	100
- Licence/maîtrise.....	3
- DEA, DESS, Doctorat.....	5
- Autres.....	3
- Non inscrits dans un enseignement supérieur.	89

Source : CIA-CEREQ Rouen/IREG-GEFSI - Mars 1989

2 - ETUDES POURSUIVIES EN 1985 - 1986 ET APRES

2.1. Des enseignements en général de niveau licence/maîtrise

Ces étudiants étaient inscrits en quasi totalité dans des enseignements de niveau licence/maîtrise (88 %), le reste étant principalement constitué de DESS.

2.2. Des filières tourisme suivies à titre principal

96 % des étudiants sont inscrits dans une filière tourisme à titre principal. Il n'y a par ailleurs que peu de doubles inscriptions (12 %).

2.3. Des poursuites d'études après 1986 qui ont en général pour objectif l'obtention du niveau maîtrise

Les poursuites d'études en 1987 sont fréquentes (presque un cas sur deux) et concernent principalement des étudiants qui réalisent leur maîtrise.

Par contre, les poursuites d'études au-delà de 1987 sont relativement rares (seulement 22 % d'inscrits en 87/88 et 11 % en 88/89).

A ce cursus de formation initiale, s'ajoutent rarement des suivis de formations continues (3 à 4 % selon les années).

3 - MOTIFS D'INSCRIPTION ET EVALUATION DES ETUDES SUIVIES

3.1. Des motifs d'inscription où les stratégies de parcours d'études supplantent les objectifs professionnels

L'orientation vers cette filière s'est faite principalement au cours des années universitaires (43 %).

Cette orientation est faiblement soutenue par une idée précise du secteur ou du métier auxquels préparent ces filières (37 %), une majorité se déclarant avoir peu réfléchi au métier, avoir hésité et s'être orienté au fur et à mesure (63 %).

Tableau 5 :
Ensemble des étudiants inscrits en 1985/1986 -
les modalités d'inscription (en %)

MODALITES DE LA DECISION D'INSCRIPTION SUPPLEM.	ENSEMBLE	HOMMES	FEMMES	AUCUN DIPLOME SUPPLEM.	BTS	AUTRE DIPLOME
<u>Moment du choix</u>						
Plusieurs années auparavant ou Durant l'année du BAC	23	17	25	31	17	13
Durant l'année du BTS	21	20	22	1	64	7
Au cours des études universitaires	43	45	42	54	7	69
Au moment de l'inscription en sept 85	13	18	11	14	12	11
TOTAL	100	100	100	100	100	100
<u>Représentation de l'avenir professionnel</u>						
Pas d'idée précise, hésitation entre plusieurs secteurs	21	19	22	22	18	27
Orientation au fur et à mesure	42	43	42	47	32	43
Idée précise du secteur ou du métier	37	38	36	31	50	30
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Source : CIA-CEREQ Rouen/IREG-GEFSI - Mars 1989

A noter, le BTS accélère l'orientation dans une filière professionnalisée : d'une part, 64 % soit près des deux tiers des étudiants ayant obtenu un BTS tourisme ont choisi de poursuivre durant les années de BTS et d'autre part, un sur deux parmi ceux qui ont un BTS déclare qu'il avait une idée précise du secteur ou du métier.

A l'inverse, les parcours uniquement universitaires se caractérisent par un processus d'orientation progressif, vraisemblablement lié aux réussites aux examens et aux possibilités d'inscription.

Tableau 6 :
Ensemble des étudiants inscrits en 1985/1986 -
les motifs d'inscription (en %)

RAISONS AVANCEES	1ERE RAISON	2EME RAISON	3EME RAISON
- Filière normale pour le métier qui vous intéresse	10	12	16
- Attirance particulière pour le domaine d'études	38	23	17
- Existence de nombreux débouchés	6	7	11
- Influence de la famille	1	1	3
- Difficulté de trouver un emploi avec les études déjà suivies	10	6	9
- Suite logique des études antérieures	13	18	13
- Je pouvais difficilement choisir autre chose	2	3	3
- Possibilités importantes de promotion	4	6	7
- Formation complémentaire à une formation générale, diversification des compétences	16	24	21
- TOTAL	100	100	100

Source : CIA-CEREQ Rouen/IREG-GEFSI - Mars 1989

Les raisons avancées pour le choix de ces filières montrent toutefois qu'à des centres d'intérêts liés aux études s'ajoutent des préoccupations concernant l'emploi futur.

Les premières raisons traduisent le plus souvent des logiques de parcours d'études ("attirance pour le domaine d'études" et "suite logique des études" antérieures constituent 51 % des premières raisons). Cependant, on voit qu'elles sont complétées fréquemment en troisième raison, de préoccupations relatives au devenir professionnel ("filière normale pour le métier qui intéresse", "existence de nombreux débouchés" et "formation complémentaire à une formation générale" représentent 48 % des troisièmes raisons.

Tableau 7 :
Ensemble des étudiants inscrits en 1985 - 1986 -
évaluation de la formation suivie (en %)

	PAR THEMES	PAR THEMES REGROUPES
A - Diplôme pas reconnu / pas de "plus" mieux vaut un BTS	7	16
B - Diplôme trop élevé par rapport aux besoins du marché (peu d'emplois, qualification et salaires faibles)	9	
C - Contenus d'enseignement trop théoriques	9	
D - Faiblesse des contenus d'enseignement	4	
E - Peu d'apports supplémentaires pour ceux qui ont suivi les filières de gestion	1	
F - Pas de suivi professionnel pendant et après la formation	1	25
G - Peu de possibilité d'utiliser les langues dans le tourisme	1	
H - Pas d'accès direct, il faut de l'expérience	1	
I - Réorientation ultérieure ou regret relatifs à un formation en gestion	2	
J - Remise en cause sans explication	6	
K - Diplôme qui permet d'être intégré dans l'administrat.	2	
L - Diplôme qui permet d'accéder à un métier intéressant	16	18
M - Apport de connaissances utiles pour le métier	1	
N - Contenus intéressants/variés	5	
O - Enseignement complémentaire par rapport au BTS, plus d'ouverture	5	
P - Obtention d'un certain niveau d'études	4	
Q - Enseignement professionnalisé avec stages	3	26
R - Enseignement complémentaire à d'autres (hormis BTS)	1	
S - Permet une promotion interne	1	
T - Satisfaction sans explication	6	
Réponses partagées et contradictoires	15	15
Ensemble des réponses	100	100

Source : CIA-CEREQ Rouen/IREG-GEFSI - Mars 1989

Tableau 8 :
Ensemble des étudiants inscrits en 1985/1986 -
évaluation de la formation tourisme
selon les autres diplômes possédés (en %)

CATEGORIE D'EVALUATION	AUCUN AUTRE DIPLOME SUP. AU BAC	BTS	AUTRES DIPLOMES SUP. AU BAC
Remise en cause liée à une difficulté d'insertion (thèmes A et B)	18	16	25
Remise en cause liée aux contenus, à l'organisation de la formation et à diverses raisons	31	26	35
Satisfaction liée à une bonne insertion	19	25	19
Autres motifs de satis- faction	32	33	21
TOTAL	100	100	100

Source : CIA-CEREQ Rouen/IREG-GEFSI - Mars 1989.

3.2. Des évaluations partagées au regard des études suivies

La question 18, relative à l'évaluation de la formation suivie, était une question ouverte.

L'analyse du contenu des réponses a permis de les classer selon 18 thèmes explicités et 21 catégories (cf. tableau 7 ci-contre)

L'évaluation qui était demandée dans cette question a été exprimée de façon relativement précise, ce qui amène à catégoriser les réponses selon une assez grande variété de thèmes.

Les thèmes les plus fréquemment explicités sont relatifs aux situations professionnelles occupées (thèmes L et K, B et A). Sur ce point les avis sont partagés, se répartissant entre 18 % de satisfaits et 16 % de mécontents. Les autres arguments reflètent des attentes très variées par rapport à la formation qui a été suivie. Dans les motifs d'insatisfaction, on relève une part importante de critiques liées aux contenus et à l'organisation de la formation (thèmes C, D, E, F) soit 15 % des réponses. Toutefois, ce sont également des éléments de satisfaction (thèmes M, N, O, Q, P), soit 15 % des réponses.

Certains arguments relativement peu présents nous paraissent cependant importants : le thème F regrettant le manque de suivi professionnel pendant la formation, le thème P exprimant une stratégie d'obtention d'un diplôme le plus élevé possible.

Enfin, il est important de souligner que les proportions de ceux qui se déclarent satisfaits et de ceux qui se déclarent insatisfaits sont relativement équivalentes.

Cependant, 15 % des réponses n'ont pu être exploitées, les commentaires avançant des arguments mitigés et contradictoires. Il nous semble que ces cas sont plutôt à interpréter comme l'expression d'une insatisfaction. Ceux-ci ajoutés aux critiques explicites permettent de penser que les insatisfaits sont majoritaires (59 %).

De plus ces évaluations sont sensiblement modifiées par les profils de formation.

Ainsi, les étudiants qui ont un BTS tourisme sont nettement plus satisfaits de la formation universitaire. C'est également parmi eux que l'on observe la plus faible proportion de remise en cause en rapport avec la situation professionnelle.

A l'inverse, ceux qui ont d'autres diplômes supplémentaires (licence, maîtrise, DESS) dans d'autres disciplines, sont les plus critiques vis-à-vis des emplois obtenus et des filières d'enseignement tourisme.

PRINCIPAUX CRITERES D'ANALYSE DES EMPLOIS

Le premier emploi occupé

Le "premier emploi" retenu est celui déclaré par l'individu comme emploi, salarié ou non, à temps plein ou partiel, en excluant les stages liés au déroulement normal des filières de formation. Les emplois de maître d'internat ou surveillant d'externat sont considérés comme premiers emplois, car ils constituent un accès au marché du travail dans la mesure où les étudiants s'y maintiennent en attendant de prendre ultérieurement et sans passer par le chômage, un emploi correspondant à leur formation et/ou à leurs projets.

L'emploi occupé à la date de l'enquête

Les emplois analysés sous cette définition regroupent des situations d'emploi effectives au 31 mars 1989. Ils représentent ainsi le résultat de parcours de durées identiques, mais dont le processus de mobilité peut être différent puisque ce peut être le premier, deuxième, troisième... emploi obtenu.

Le dernier emploi occupé

Il peut être occupé ou quitté à la date de l'enquête. Les situations observées ne sont donc pas "synchrones". Ce n'est jamais le premier emploi mais ce peut être le deuxième, troisième...

Les emplois peuvent être décrits sous huit dimensions :

- le secteur d'activité de l'entreprise "employeur"
- le statut de l'entreprise "employeur"
- la taille de l'entreprise "employeur"
- la fonction de l'emploi
- les conditions de l'emploi (temps plein, partiel, emploi stable, précaire)
- le niveau de l'emploi
- la profession
- la rémunération

Parmi ces paramètres, deux sont particulièrement significatifs pour le repérage de la qualification ou des compétences mise en oeuvre dans ces emplois :

La fonction de l'emploi

Elle définit le type de travail effectué, le domaine d'intervention du salarié dans l'entreprise relativement à ses différentes fonctions production, études, commercial, administratif...

Dans les activités du tourisme, la fonction "production/achat" concerne toutes les activités de définition, de mise au point et de négociation de services proposés : contenu et prix des prestations voyages, hébergement, restauration, animation...

La profession

Les intitulés d'emplois ont été catégorisés selon la nomenclature PCS de l'INSEE. C'est donc un indicateur qui intègre le secteur d'activité, la fonction et le contenu de qualification.

L'analyse de ces professions est faite de façon regroupée (professions indépendantes et cadres, autres professions intermédiaires, autres employés) quand les intitulés qui ont été déclarés sont dispersés dans différentes professions. A l'inverse, certaines professions du tourisme sont suffisamment représentées pour permettre une analyse plus ciblée (professions intermédiaires commerciales, agents de comptoir, de réservation et billettistes, agents et hôtesses d'accueil et d'information).

CHAPITRE II : LES PREMIERS EMPLOIS OBTENUS

L'analyse des premiers emplois occupés sur l'échantillon global permet de :

- savoir dans quelle mesure les emplois occupés avant de suivre une formation tourisme étaient déjà liés à cette activité ;
- évaluer en quoi la formation tourisme a modifié le profil des emplois occupés ;
- caractériser le premier emploi obtenu après une formation supérieure dans le tourisme.

Sur ce dernier point cependant, l'analyse est à moduler en fonction du niveau et de l'année de sortie, de même qu'une appréciation des cheminements et des situations occupées à la date de l'enquête.

Nous aborderons dans la deuxième partie de ce rapport, une description des processus d'insertion pour deux cohortes dont les effectifs sont suffisamment importants : les sortants de licence/maîtrise en 1986 et de maîtrise en 1987.

1 - EMPLOIS OCCUPES AVANT LE SUIVI OU LA FIN DE LA FORMATION TOURISME

Un étudiant sur cinq a occupé un emploi avant de s'être inscrit ou d'avoir terminé sa formation au tourisme.

Les secteurs d'activités des employeurs sont ceux de l'éducation (un sur quatre) et du tourisme (un sur cinq dans les transports et agences de voyages et un sur sept dans l'hôtellerie-restauration).

Ce sont des emplois orientés vers les fonctions de l'enseignement et de l'éducation (dans un cas sur trois), de l'information et de la communication (plus d'un cas sur trois), de la vente (un sur dix).

2 - PREMIERS EMPLOIS OCCUPES APRES LA SORTIE D'UNE FILIERE DU TOURISME

2.1. Comparaison entre les premiers emplois obtenus avant et après le suivi d'une formation universitaire du tourisme (tableau 9)

Les premiers emplois obtenus après la sortie sont davantage orientés vers le tourisme que ceux occupés avant ou au moment de l'inscription.

Les secteurs d'activité des employeurs sont d'abord des secteurs du tourisme : transports et agences de voyages (21%), hôtellerie-restauration (14 %) ; puis des services publics (26 %) dont l'activité est orientée vers le tourisme (CDT, CRT, collectivités locales, associations...).

Les fonctions occupées évoluent essentiellement à deux plans :

- d'une part l'enseignement et les fonctions éducatives se réduisent considérablement par rapport à celles remplies dans les emplois antérieurs (9 % au lieu de 33 %) ;
- d'autre part les fonctions orientées vers le commercial deviennent prépondérantes (25 %).

On observe également une élévation de l'ensemble des qualifications des emplois occupés :

- . accroissement de la catégorie "profession indépendante et cadre ;
- . accroissement des postes de techniciens d'études de marchés. Les professions intermédiaires commerciales passent de 10 % à 17 % ;
- . diminution de la catégorie la moins qualifiée "autres employés" (de 21 % à 16 %).

Tableau 9 :
Ensemble des inscrits en 1985/1986 -
premiers emplois obtenus (en %)

	Avant le suivi d'une formation universitaire du tourisme	Après la sortie d'une filière universitaire du tourisme
SECTEUR D'ACTIVITE DE L'EMPLOYEUR :		
- industrie et BTP	4	12
- hôtellerie-restauration	14	14
- transports et Ag. de voyages	20	21
- commerces et services privés	14	19
- enseignement privé et public	26	8
- administration/services publics	22	26
FONCTION DE L'EMPLOI :		
- production/achat (1)	3	8
- études	8	17
- administration/gestion	9	17
- commercial	10	25
- information/communication	37	24
- enseignement/surveillance d'internat	33	9
TEMPS PLEIN	70	84
TEMPS PARTIEL	30	16
EMPLOI STABLE	49	52
EMPLOI PRECAIRE	51	48
TOTAL	100	100

Source : CIA-CEREQ Rouen/IREG-GEFSI - Mars 1989

(1) Définition de la fonction "production/achat" dans le tourisme : cf. page 26

2.2. Profils des premiers emplois obtenus après la sortie de l'Université dans les secteurs liés au tourisme

Tableau 10 :
Ensemble des inscrits en 1985/1986 -
profils des premiers emplois obtenus
dans les secteurs liés au tourisme (en %)

	ENSEMBLE DES SECTEURS	HOTELLERIE RESTAURATION	TRANSPORT AGENCES VOYAGES	SERVICES NON MAR- CHANDS
SEXE :				
Hommes	21	16	19	14
Femmes	79	84	81	86
FONCTION DE L'EMPLOI :				
Production/achat (1)	8	0	31	4
Etudes	17	13	4	39
Administration/gestion	17	20	7	14
Commercial	25	27	47	3
Information/communication	24	40	11	38
Enseignement	9	0	0	2
EMPLOIS STABLES	52	68	54	53
EMPLOIS PRECAIRES	48	32	46	47
PROFESSION :				
Professions indépendantes et cadres	12	19	9	13
Professions interméd.	47	42	30	59
Employés	41	39	61	28
MOINS DE 50 SALARIES	62	58	62	78
DE 50 A 499 SALARIES	25	26	28	16
500 SALARIES ET PLUS	13	16	10	6
TOTAL	100	100	100	100

Source : CIA-CEREQ Rouen/IREG-GEFSI - Mars 1989

Les premiers emplois obtenus dans les secteurs du tourisme sont plus fréquemment occupés par des femmes que dans les autres secteurs. A l'inverse, celles-ci s'insèrent relativement moins souvent dans l'enseignement, le commerce et les services marchands.

De plus, on constate que les postes dans lesquels sont recrutés les jeunes débutants requièrent des compétences très différentes selon ces secteurs.

Ainsi, l'hôtellerie-restauration recrute des jeunes issus de l'enseignement supérieur principalement dans les fonctions "information/communication", et peu ou pas du tout dans les fonctions "études" et "production/achat"(1). Par ailleurs, c'est un secteur qui se distingue par une fréquence importante d'emplois de niveau cadre et une proportion supérieure d'emplois stables.

1. Définition de la fonction "production/achat" dans le tourisme : cf. pages 26.

Les transports et agences de voyages sont le plus fréquemment recruteurs dans les fonctions commerciales et celles de la production et des achats. 30 % des emplois obtenus dans ce secteur appartiennent à la catégorie professions intermédiaires (chargés d'études, assistants administratifs en commerciaux). Toutefois, les entreprises de ce secteur se distinguent par le faible niveau de qualification des emplois de débutants (61 % occupent des postes d'employés et plus précisément 55 % d'agents de comptoire, billettistes et hôtesses).

Les services non-marchands emploient les jeunes sortants essentiellement dans les fonctions information/communication et études. On remarque un plus fort regroupement des emplois dans les professions intermédiaires (59 % parmi lesquels les postes de chargés d'études qui représentent 30 % des emplois dans les services non-marchands).

DEUXIEME PARTIE :

**LES DEBUTS PROFESSIONNELS DES ETUDIANTS
SORTIS DU SECOND CYCLE EN 1986 ET 1987**

On ne traitera dans cette partie que des étudiants sortis de Licence et Maîtrise en 1986 et maîtrise en 1987.

1 - SITUATION AU 31 MARS 1989

En mars 1989, 86 % des sortants en 1986 étaient en situation d'emploi contre 76 % de ceux qui sortaient un an plus tard. Cette situation moyenne est modifiée par des variables individuelles telles que le sexe, notamment en ce qui concerne la proportion d'emplois stables et d'emplois précaires, la recherche d'emploi et l'inactivité.

Les situations de ces deux promotions se distinguent également par la proportion d'emplois précaires plus importante chez ceux qui sont sortis en 1987, et par le fait que ces derniers soient plus fréquemment en stage de formation.

Tableau 11 :
Sortants de licence/maîtrise en 1986 - 1987 -
situation au 31 mars 1989 (en %)

SITUATION AU 31 MARS 1989	SORTANTS 1986			SORTANTS 1987		
	ENSEMBLE	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE	HOMME	FEMMES
Service National	1	5	0	0	0	0
Recherche d'emploi	7	5	7	9	6	10
Stage de formation	1	4	1	11	12	11
Emploi précaire	12	18	11	27	35	25
Emploi stable	74	68	75	49	47	49
Inactivité	5	0	6	4	0	5
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Source : CIA-CEREQ Rouen/IREG-GEFSI - Mars 1989

2 - EMPLOI OCCUPE AU 31 MARS 1989

2.1. Des emplois en forte relation avec la formation suivie

Pour chacune de ces promotions, il s'agit de l'emploi détenu au moment de l'enquête. C'est donc pour les uns, le résultat de deux ans et demi d'insertion et pour les autres, d'un an et demi. La comparaison de ces deux cohortes révèle des tendances d'ensemble et quelques divergences.

Tableau 12 :
Sortants de licence/maîtrise en 1986 - 1987 -
emplois occupés au 31 mars 1989 (en %)

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI SORTANTS	SORTANTS	
	1986	1987
SECTEUR D'ACTIVITE DE L'EMPLOYEUR	100	100
- Industrie/BTP	13	7
- Hôtellerie/restauration	10	20
- Transport/agences de voyages	29	15
- Commerce/services marchands	14	12
- Enseignement public et privé	8	11
- Autres services non-marchands	26	35
STATUT DE L'EMPLOYEUR	100	100
- Indépendant	11	5
- Entreprise privée	50	45
- Entreprise publique/nationalisée	15	5
- Administration	10	17
- Association	14	28
FONCTION DE L'EMPLOI	100	100
- production/achat	11	8
- Etudes/recherches	11	11
- Administration/gestion	21	10
- Commerciale	28	28
- Information/communication	20	31
- Enseignement	9	12
EMPLOI STABLE	85	63
EMPLOI PRECAIRE	15	37
PROFESSION (CPS)	100	100
- Professions indépendantes et cadres	25	14
- Professions interméd. commerciales	43	53
- Employés	32	33

Source : CIA-CEREQ Rouen/IREG-GEFSI - Mars 1989

Tableau 13 :
Sortants de licence/maîtrise en 1986 - 1987 -
professions les plus fréquemment déclarées (en %)

INTITULE D'EMPLOIS	1986	1987
- Enseignants en BTS	6	7
- Professions intermédiaires commerciales (chargés d'études ou assistants pour des actions commerciales)	16	18
- Billettistes/agents de comptoirs/ de réservation	7	9
- Hôtesse et agents d'accueil	4	14

Source : CIA-CEREQ Rouen/IREG-GEFSI - Mars 1989

* La quasi totalité des emplois occupés se trouvent dans le secteur tertiaire et deux sur trois dans des secteurs directement liés au tourisme (hôtellerie-restauration, transport et agences de voyages, services non-marchands). A ces emplois, il est possible d'ajouter les postes des secteurs de l'enseignement, vraisemblablement dans des spécialités du tourisme. La promotion 1987 est plus fréquemment insérée dans des emplois utilisant la formation tourisme : les secteurs hôtellerie-restauration, transport et agences de voyages, services non-marchands et enseignement représentent jusqu'à 80 % des emplois de ces sortants contre 73 % chez ceux de 1986. On note également l'importance prise par les emplois dans l'administration et les associations (45 %) pour la promotion 1987.

* Les contenus d'emploi sont en majorité liés à des fonctions commerciales et d'information/communication.

* Les emplois obtenus sont relativement qualifiés puisqu'ils se répartissent en trois catégories dont la première est celle des professions intermédiaires (43 et 53 %), puis celle des employés (1 sur 3), ensuite celle des cadres (25 et 14 %). Comparativement aux emplois occupés en 1987 par les diplômés de BTS tourisme sortis en 1984 (1), il ressort que :

- les sortants de filières universitaires occupent des postes de cadres alors que les diplômés BTS tourisme n'en occupent pas au bout de trois ans ;
- les professions intermédiaires concernent environ un étudiant sur deux, alors que seulement un élève de BTS tourisme sur cinq y accède, le reste étant inséré dans les catégories d'employés.

* Les intitulés d'emplois se sont révélés très dispersés parmi l'ensemble des catégories professionnelles.

Les métiers les plus fréquemment cités sont répertoriés dans le tableau 13 et représentent 33 % des emplois chez les sortants de 1986 et 48 % chez ceux qui se sont insérés un an après.

2.2. Des profils d'emplois différents selon les secteurs

**Tableau 14 : sortants de licence/maîtrise en 1986 - 1987 -
Profils d'emplois dans les secteurs liés au tourisme
et les autres secteurs au 31 mars 1989 (en %)**

	ENSEMBLE DES SECTEURS TOURISME		SECTEURS LIES AU TOURISME		AUTRES SECTEURS	
	1986	1987	1986	1987	1986	1987
SEXE :	100	100	100	100	100	100
Hommes	19	15	21	12	16	16
Femmes	81	85	79	88	84	84
EMPLOIS STABLES	85	63	83	72	86	52
EMPLOIS PRECAIRES	15	37	17	28	14	48
PROFESSION :	100	100	100	100	100	100
Professions indépendantes et cadres	25	14	21	10	29	24
Professions interméd.	43	53	50	51	39	53
Autres employés	32	33	29	39	32	23

Source : CIA-CEREQ Rouen/IREG-GEFSI - Mars 1989

Quels que soient les secteurs, les emplois occupés par les sortants de la promotion 1986 sont peu différents quant à leur degré de stabilité ; toutefois leurs structures de qualification diffèrent sensiblement, les emplois de tourisme appartenant plus souvent aux catégories intermédiaires que cadres.

Chez les sortants en 1987, les secteurs du tourisme se caractérisent par des emplois plus stables et plus fréquemment dans les catégories employés.

2.3. Rémunérations

**Tableau 15 :
Sortants de licence/maîtrise en 1986 - 1987 -
rémunérations mensuelles nettes de l'emploi actuel (en %)**

	ENSEMBLE DES SECTEURS TOURISME		SECTEURS LIES AU TOURISME		AUTRES SECTEURS	
	1986	1987	1986	1987	1986	1987
Moins de 6 000 F	24	32	25	33	24	30
6 000 F à moins de 9 000 F	52	56	54	56	49	57
9 000 F et plus	24	12	21	11	27	13
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Source : CIA-CEREQ Rouen/IREG-GEFSI - Mars 1989

Plus d'un débutant sur deux est rémunéré entre 6 000 et 9 000 F.

Si l'on compare les deux promotions de sortants, on observe des structures de rémunération plus élevées chez les plus anciens sur le marché du travail.

Par ailleurs, ces répartitions par tranches de rémunération sont peu différentes entre les secteurs de tourisme et les autres secteurs.

3 - EVALUATION ET MODALITES D'OBTENTION DU DERNIER EMPLOI

3.1. Evaluation du dernier emploi

Tableau 16 :
Sortants de maîtrise en 1986 - 1987 -
évaluation de l'emploi actuel ou du dernier emploi (en %)

PLANS D'EVALUATION	SORTANTS 1986		SORTANT 1987	
	satis- fait	insa- tisfait	satis- fait	insa- tisfait
Evaluation globale	78	22	71	29
Evaluation selon différents aspects				
- Rémunération	50	50	38	62
- Conditions de travail (horaire, ambiance..)	82	18	82	18
- Relations avec les collègues	90	10	88	12
- Relations hiérarchiques	79	21	85	15
- Possibilités de carrières	47	53	35	65
- Sécurité et stabilité de l'emploi	71	29	61	39
- Niveau de responsabilité	76	24	66	34
- Autonomie	77	23	74	26
- Intérêt du travail	85	15	73	27
- Caractère formateur du travail	81	19	72	28
- Possibilité d'utiliser ses capacités	70	30	60	40

Source : CIA-CEREQ Rouen/IREG-GEFSI - Mars 1989

Les sortants de 1986 et 1987 sont globalement satisfaits de leur emploi actuel ou de leur dernier emploi. Cette évaluation d'ensemble se confirme relativement aux différents éléments d'appréciation proposés et en particulier au plan des relations avec les collègues, des conditions de travail, de l'autonomie et de l'intérêt au travail. Toutefois, la rémunération et les possibilités de carrière sont le plus souvent source d'insatisfaction. Chez les sortants de 1987, on observe une tendance plus marquée à l'insatisfaction, pour l'ensemble des réponses.

3.2. Modalités d'obtention de l'emploi actuel ou du dernier emploi

Globalement les modalités de recherche et d'obtention des emplois se caractérisent par l'importance et la variété des démarches personnelles, et à l'inverse par le faible recours à des organismes de placement (association d'anciens, APEC..).

On peut souligner en particulier le faible rôle des structures universitaires ou des anciens étudiants dans la diffusion des offres et des demandes et l'accès aux emplois.

Tableau 17 :
Sortants de licence/maîtrise en 1986 - 1987 -
modalités d'obtention de l'emploi actuel
ou du dernier emploi (en %)

COMMENT AVEZ-VOUS OBTENU CET EMPLOI ?	1986	1987
- Après avoir adressé votre candidature à des entreprises	16	19
- Après avoir passé une annonce	1	5
- Après avoir répondu à une annonce	20	27
- Par l'intermédiaire d'un organisme de placement (ANPE, APEC...)	8	3
- Après avoir passé un concours	4	3
- Avec l'aide d'amis, parents, relations	27	19
- L'employeur a obtenu mon nom par l'Université ou une association d'anciens élèves	2	4
- Je suis employé(e) d'une entreprise appartenant à un membre de ma famille	1	0
- Autres	21	21
- TOTAL	100	100

Source : CIA-CEREQ Rouen/IREG-GEFSI - Mars 1989

4 - EVOLUTION PROFESSIONNELLE

4.1. Evolution de la situation professionnelle depuis la sortie jusqu'au 31 mars 1989

(Cf. graphiques 1 et 2)

Pour les deux promotions, cette évolution présente des caractéristiques semblables :

- un taux d'emploi déjà significatif avant même la sortie de l'Université ;
- une progression rapide de l'insertion professionnelle après la sortie et pendant la première année qui tend à se stabiliser à partir de deux ans ;
- une proportion d'emplois précaires relativement constante sur les périodes observées.

Toutefois, certaines divergences apparaissent entre les deux cohortes :

- une progression moins rapide du taux d'occupation d'un emploi chez les plus récemment arrivés sur le marché du travail ;
- une proportion plus importante d'emplois précaires chez ces derniers.

4.2 Premier emploi et emploi occupé au 31 mars 1989

La comparaison entre le premier emploi et l'emploi à la date de l'enquête montre une amélioration nette de la stabilité et une évolution dans les contenus d'activité (secteurs, fonctions, professions).

* Amélioration de la stabilité

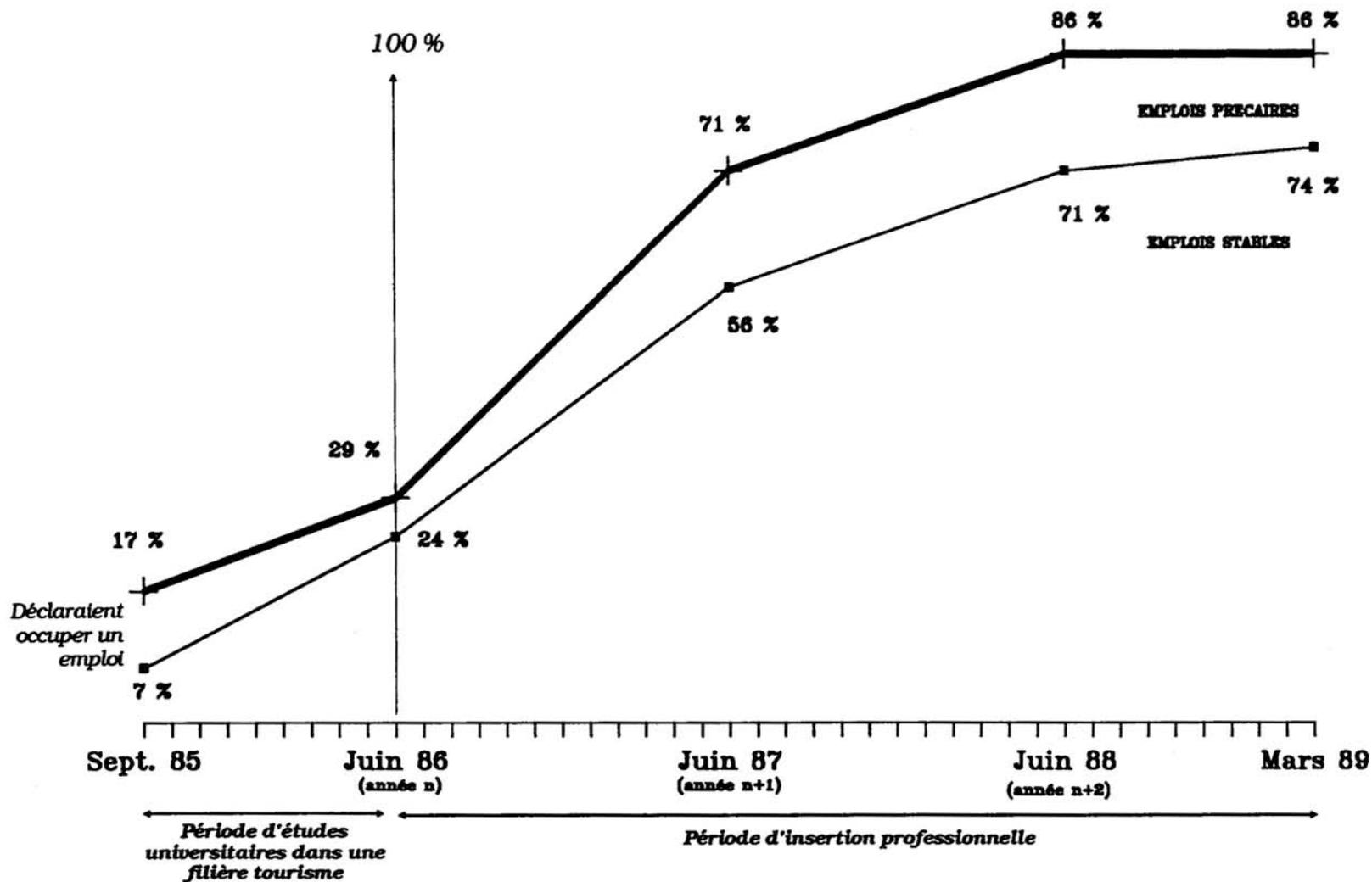
Entre le premier emploi et l'emploi occupé au 31 mars 1989, la proportion d'emplois stables passe de 61 à 85 % chez les sortants de 1986 et de 42 à 63 % chez ceux de 1987.

* Evolution des contenus d'emplois

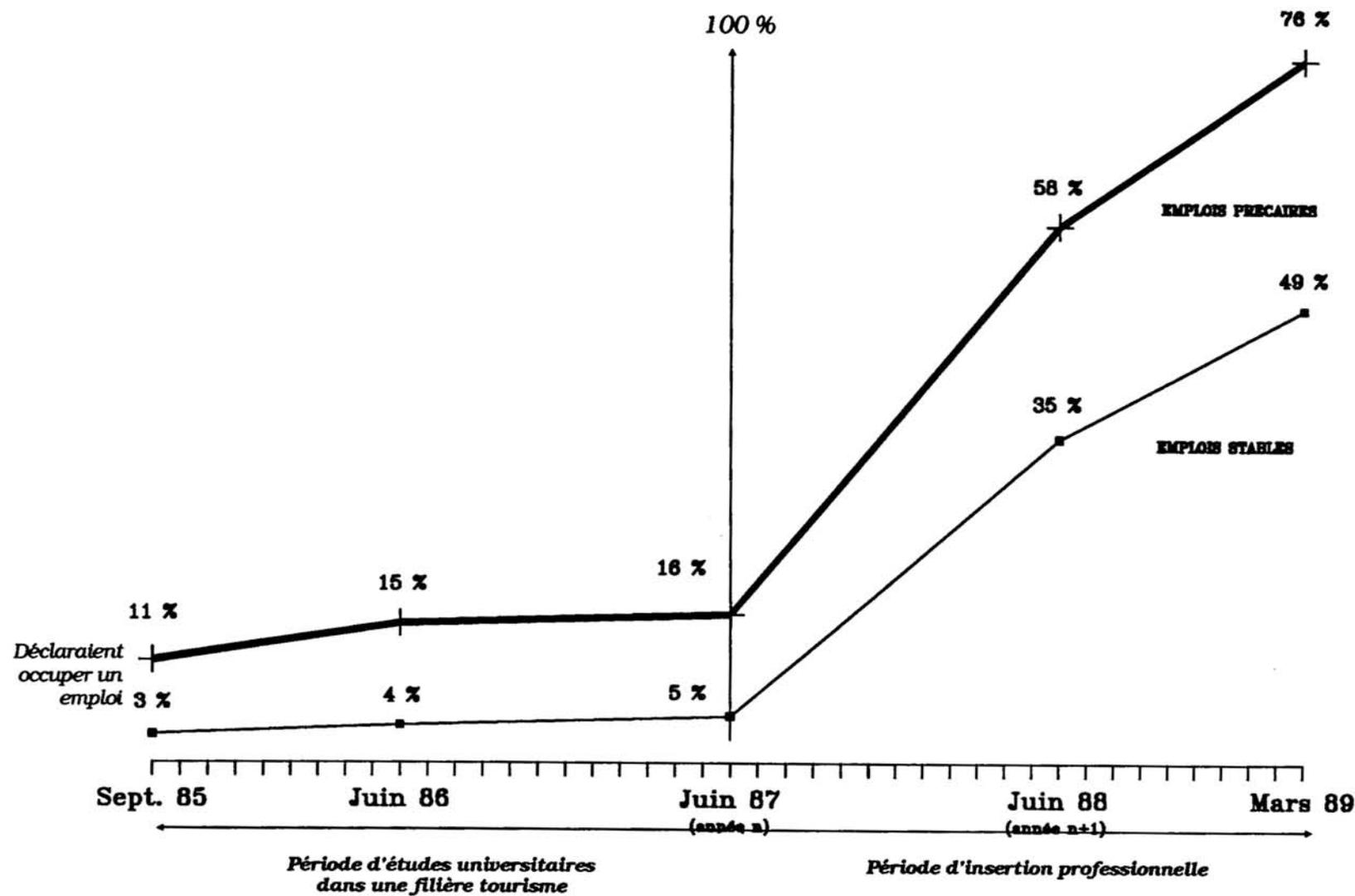
L'ensemble des secteurs liés au tourisme tend à augmenter relativement à celui des autres secteurs, en particulier du fait de la croissance de la part des administrations et services non-marchands.

La répartition par fonction évolue légèrement avec la croissance du commercial. Ce mouvement s'accompagne de la montée des professions cadres.

**GRAPHIQUE 1 : Evolution de la situation professionnelle de septembre 1985 à mars 1989
Etudiants sortis de licence/maîtrise en 1986**



**GRAPHIQUE 2 : Evolution de la situation professionnelle de septembre 1985 à mars 1989
Etudiants sortis de maîtrise en 1987**



Si l'on compare les évolutions observées chez les jeunes sortis en 1986 et 1987, il ressort que : les conditions d'emplois s'améliorent dans les deux groupes. Toutefois, le groupe le plus récemment sorti de l'Université débute dans des conditions inférieures à celles du précédent. Si l'on ajoute que la période d'insertion observée est plus courte, on comprend que les emplois qu'ils occupent au moment de l'enquête soient assortis de conditions moins favorables.

Tableau 18 :
Sortants de licence/maîtrise en 1986 - 1987 -
premier emploi et emploi occupé au 31 mars 1989 (en %)

CARACTERISTIQUES DU 1ER EMPLOI	SORTANTS 1986		SORTANTS 1987	
	PREMIER EMPLOI	EMPLOIS OCCUPES AU 31/3/90	PREMIER EMPLOI	EMPLOI OCCUPE AU 31/3/90
SECTEUR D'ACTIVITE DE L'EMPLOYEUR	100	100	100	100
- Industrie/BTP	5	13	11	7
- Hôtellerie/restauration	18	10	17	20
- Transports/agences de voyages	25	29	20	15
- Commerce/services marchands	17	14	15	12
- Enseignement public et privé	15	8	10	11
- Administration et services non-marchands	20	26	27	35
STATUT DE L'EMPLOYEUR	100	100	100	100
- Profession indépendante	9	11	10	5
- Entreprise privée	56	50	48	45
- Entreprise publique/nationalisée	10	15	8	5
- Administration	15	10	14	17
- Association	10	14	20	28
FONCTION DE L'EMPLOI	100	100	100	100
- production/achat	5	11	12	8
- Etudes/recherches	14	11	11	11
- Administration/gestion	18	21	12	10
- Commerciale	21	28	20	28
- Information/communication	29	20	32	31
- Enseignement	13	9	13	12
EMPLOI STABLE	60	85	42	63
EMPLOI PRECAIRE	40	15	58	37
PROFESSION (CPS)	100	100	100	100
- Professions indépendantes/cadres	13	25	7	14
- Professions intermédiaires commerciales	17	16	16	18
- Autres professions interméd.	28	27	32	35
- Billettistes/agents de comptoir/réservation	15	7	13	9
- agents et hôtesses d'accueil	12	4	11	14
- Autres catégories d'employés	15	21	21	10

4.3. Changements de situation professionnelle

La mobilité professionnelle est ici analysée en termes de nombre d'emplois occupés, c'est-à-dire en fonction des changements qui ont pu intervenir dans les caractéristiques de la situation professionnelle : changements d'employeur, changements d'emploi, de statut ou de lieu de travail au cours d'un changement d'employeur ou chez un même employeur.

Il n'a pas été produit d'analyse comparative entre les mobilités des sortants en 1986 et 1987, dans la mesure où les durées d'insertion sont différentes.

Depuis la sortie de licence/maîtrise en 1986, quatre étudiants sur cinq ont changé d'emploi. Parmi ceux-ci, une large majorité a occupé trois emplois et plus.

La mobilité est plus forte chez les filles que chez les garçons (58 % contre 48 % ont occupé trois emplois et plus). Après un premier emploi stable, les étudiants changent moins souvent d'emplois. Toutefois la mobilité après un premier emploi stable reste importante puisque 48 % de ces jeunes ont occupé trois emplois et plus durant la période observée (deux ans et demi).

Tableau 19 :
Sortants de licence/maîtrise en 1986 -
les changements de situation professionnelle
selon les caractéristiques du premier emploi (en %)

CARACTERISTIQUES DU 1ER EMPLOI	ONT OCCUPE UN SEUL EMPLOI	2 EMPLOIS	3 EMPLOIS ET +	TOTAL EN %
SECTEUR D'ACTIVITE DE L'EMPLOYEUR				
- Hôtellerie/restauration	0	28	72	100
- Transports/agences de voyages	20	20	60	100
- Administration et services non-marchands	35	19	46	100
FONCTION DE L'EMPLOI				
- Administration/gestion	15	40	45	100
- Commerciale	29	17	54	100
- Information/communication	18	18	64	100
EMPLOI STABLE	27	25	48	100
EMPLOI PRECAIRE	4	29	67	100
PROFESSION (CPS)				
- Professions intermédiaires commerciales	32	26	42	100
- Agents de comptoir, de réservation et billettistes	6	24	70	100
- agents et hôtesses d'accueil	7	29	64	100
- Ensemble des sortants	19	25	56	100
- Hommes	19	33	48	100
- Femmes	18	24	58	100

En plus de la stabilité ou de la précarité du premier emploi, d'autres facteurs sont déterminants dans les changements de situation qui surviennent au cours de la période d'insertion. Ce sont en particulier le secteur d'activité, la fonction et la profession du premier emploi.

Parmi les trois secteurs du tourisme, l'hôtellerie-restauration et les transports/agences de voyages, suscitent des trajectoires d'insertion marquées par des changements fréquents.

La fonction "information-communication" induit une forte mobilité. Par contre, la mobilité observée à partir d'un premier emploi dans le commercial paraît répondre à deux logiques différentes : un premier poste, qui est le seul emploi occupé pour plus d'un quart de ceux qui y accèdent directement, cependant que plus de la moitié de ceux qui se sont insérés dans ces fonctions occuperont trois emplois et plus.

Enfin, les indicateurs relevés par professions montrent que l'accès direct à des postes de billettistes, agents de comptoir et de réservation, hôtesses d'accueil sont source de nombreux changements d'emplois.

Bien que les mêmes indicateurs concernant les sortants de 1987 ne puissent être fournis pour la comparaison, il faut signaler que certaines caractéristiques du premier emploi sont à l'origine d'une mobilité supérieure à la moyenne quelle que soit la durée de cheminement professionnel, à savoir :

- . le secteur transports et agences de voyages
- . la fonction "information-communication"
- . les professions d'agents de comptoir/billettistes et hôtesses d'accueil

4.4. Logiques de passage du premier au dernier emploi

Les résultats précédents ont montré que globalement l'insertion de ces étudiants se réalise au cours de la période observée par des changements de situation professionnelle plus ou moins nombreux qui leur permettent d'améliorer les profils d'emplois occupés.

Si nous analysons maintenant les processus d'insertion en termes de maintien dans une catégorie d'emploi ou de passage d'un premier type d'emploi vers d'autres profils d'emplois, nous pouvons répondre à deux types de questions :

* Dans quelle mesure le profil du 1er emploi occupé détermine-t-il celui du dernier emploi obtenu au cours de la période observée ? Ces caractéristiques se maintiennent-elles du premier au dernier emploi ou se modifient-elles ? Après un premier emploi, vers quelles autres catégories d'emplois s'orientent-ils ?

* Peut-on expliquer les derniers emplois occupés par les origines de leurs détenteurs (premiers emplois occupés) ? Peut-on ainsi expliquer les niveaux de qualification auxquels accèdent ces étudiants ?

De même que pour le paragraphe précédent, il serait inapproprié de comparer des mobilités observées sur deux ans et demi et sur un an et demi de parcours. L'analyse qui suit ne concerne que les étudiants sortis en 1986.

4.4.1. Mobilité inter-sectorielle

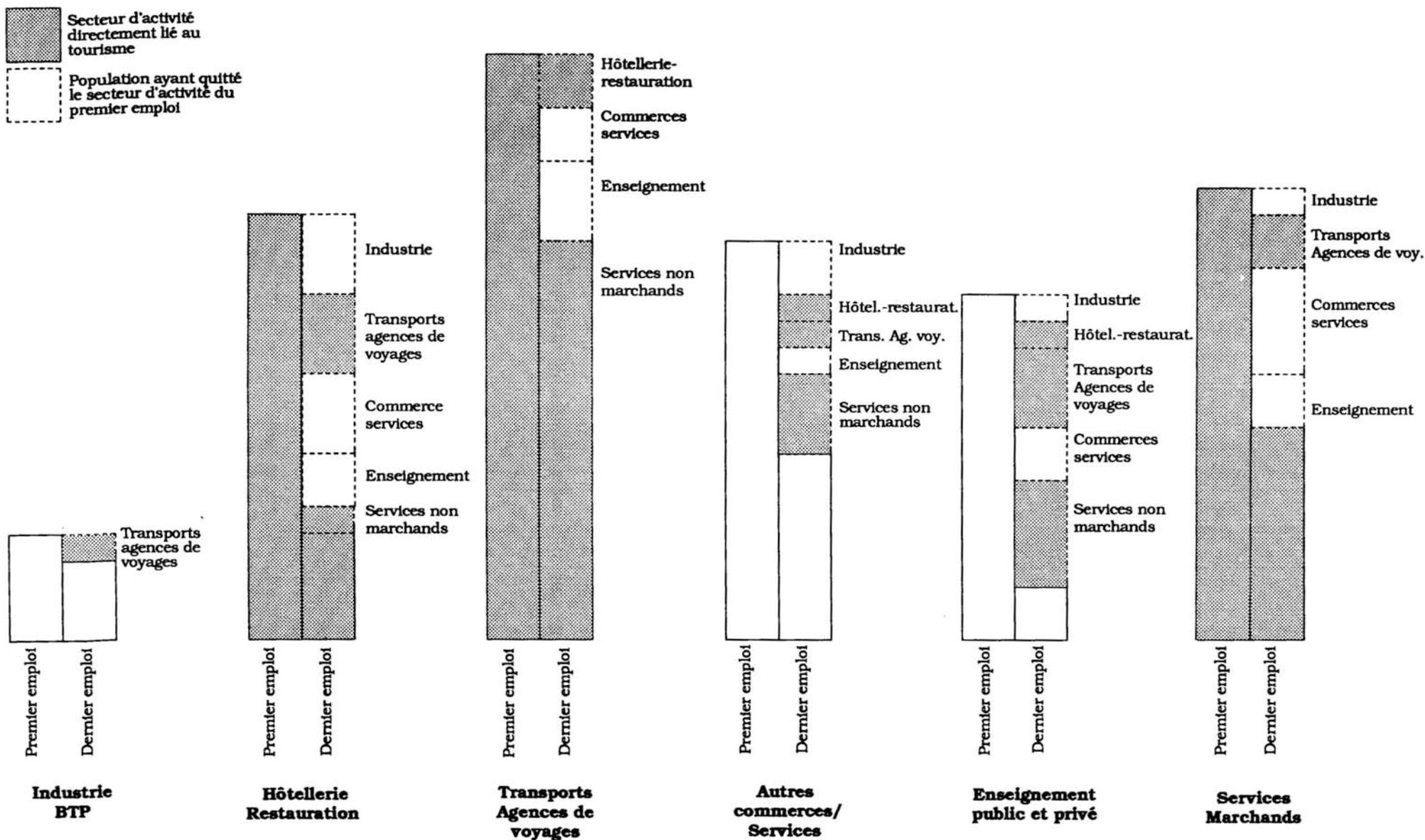
57 % des sortants de licence/maîtrise en 1986 ont changé de secteur entre le premier et le dernier emploi. Le graphique 2 permet de visualiser les passages inter-sectoriels du premier secteur d'insertion au dernier secteur d'emploi à la date de l'enquête. Comme nous l'avons vu précédemment, le secteur "transports et agences de voyages" est celui qui accueille le plus d'étudiants à la sortie de leur formation (un sur quatre). Ces étudiants s'y maintiennent relativement bien, puisque 41 % d'entre eux seulement quittent le secteur pour se répartir entre l'enseignement, les services non-marchands, l'hôtellerie-restauration et les autres commerces ou services.

Les deux autres secteurs directement liés au tourisme arrivent ensuite pratiquement à égalité : l'hôtellerie-restauration et les services non-marchands fournissent chacun un premier emploi à un étudiant sur cinq. Toutefois, ils diffèrent quant à la mobilité des jeunes qui s'y insèrent. Si les services non-marchands retiennent 47 % de leurs nouveaux diplômés, l'hôtellerie-restauration se distingue par des mobilités nombreuses (75 %) vers d'autres secteurs tels que transports et agences de voyages, commerce, services, industrie.

Parmi les secteurs sans liens directs avec le tourisme, citons les autres commerces et services et l'enseignement public et privé qui accueillent respectivement 17 et 15 % de jeunes. Beaucoup quittent ces secteurs, notamment celui de l'enseignement (85 %) pour se diriger principalement vers les secteurs suivants : services non-marchands, transports et agences de voyages, hôtellerie-restauration.

On voit donc que les mouvements importants de réorientation qui affectent les débutants dans les secteurs du tourisme sont en partie compensés par des entrées indirectes.

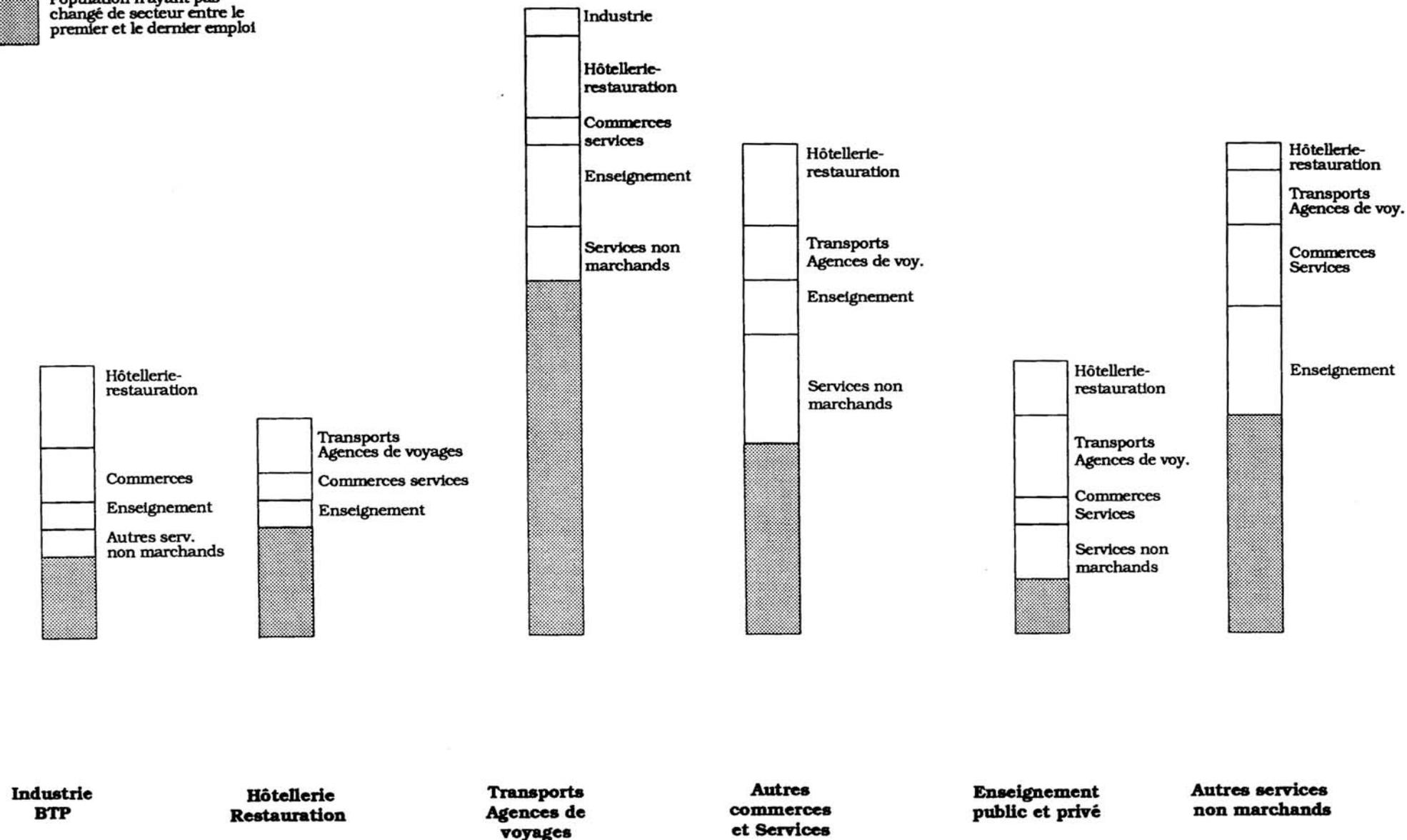
GRAPHIQUE 3 - Sortants 1986 - Mobilité intersectorielle du premier au dernier emploi



Exemple de lecture :
 Parmi les personnes ayant débuté dans des emplois de l'industrie - BTP : 1/4 a évolué vers le secteur transports et agences de voyages

GRAPHIQUE 4 - Sortants 1986 - Secteur du dernier emploi : composition selon le secteur du premier emploi

Population n'ayant pas changé de secteur entre le premier et le dernier emploi



*Exemple de lecture :
Parmi les individus s'étant insérés dans des emplois de l'industrie-BTP : 30 % ont débuté dans l'hôtellerie-restauration.*

Le secteur des transports et agences de voyages, premier secteur d'insertion, conserve son importance tout au long du parcours. Les derniers emplois occupés dans ce secteur sont occupés à 57 % par des personnes qui ont accédé à ce secteur lors du premier emploi, le reste ayant démarré essentiellement dans l'hôtellerie-restauration, l'enseignement et les services non-marchands.

De même, les services non-marchands représentent le deuxième secteur d'insertion. C'est un secteur qui connaît de nombreuses entrées et sorties. Ces mouvements concernent essentiellement des passages entre ce secteur et ceux du commerce et des services marchands, de l'enseignement.

Par contre, l'hôtellerie-restauration qui accueille un volume important de sortants dans leur premier emploi perdent de leurs effectifs au profit de l'industrie, du commerce et des services.

Parmi les autres secteurs non directement liés au tourisme, le commerce et les services marchands, l'industrie à un moindre degré, gagnent en importance avec des effectifs provenant des secteurs liés au tourisme.

L'enseignement, quant à lui, se caractérise par l'importance des flux de sortie compensés en partie par des entrées en provenance des secteurs du tourisme.

4.4.2. Mobilité fonctionnelle

65 % des sortants de licence/maîtrise en 1986 ont changé de fonction entre leur premier et dernier emploi. Ils sont donc une large majorité dont la pratique professionnelle a évolué au cours de la période observée.

On peut distinguer les fonctions qui perdent de leur importance et celles auxquelles accèdent un plus grand nombre au cours de l'insertion.

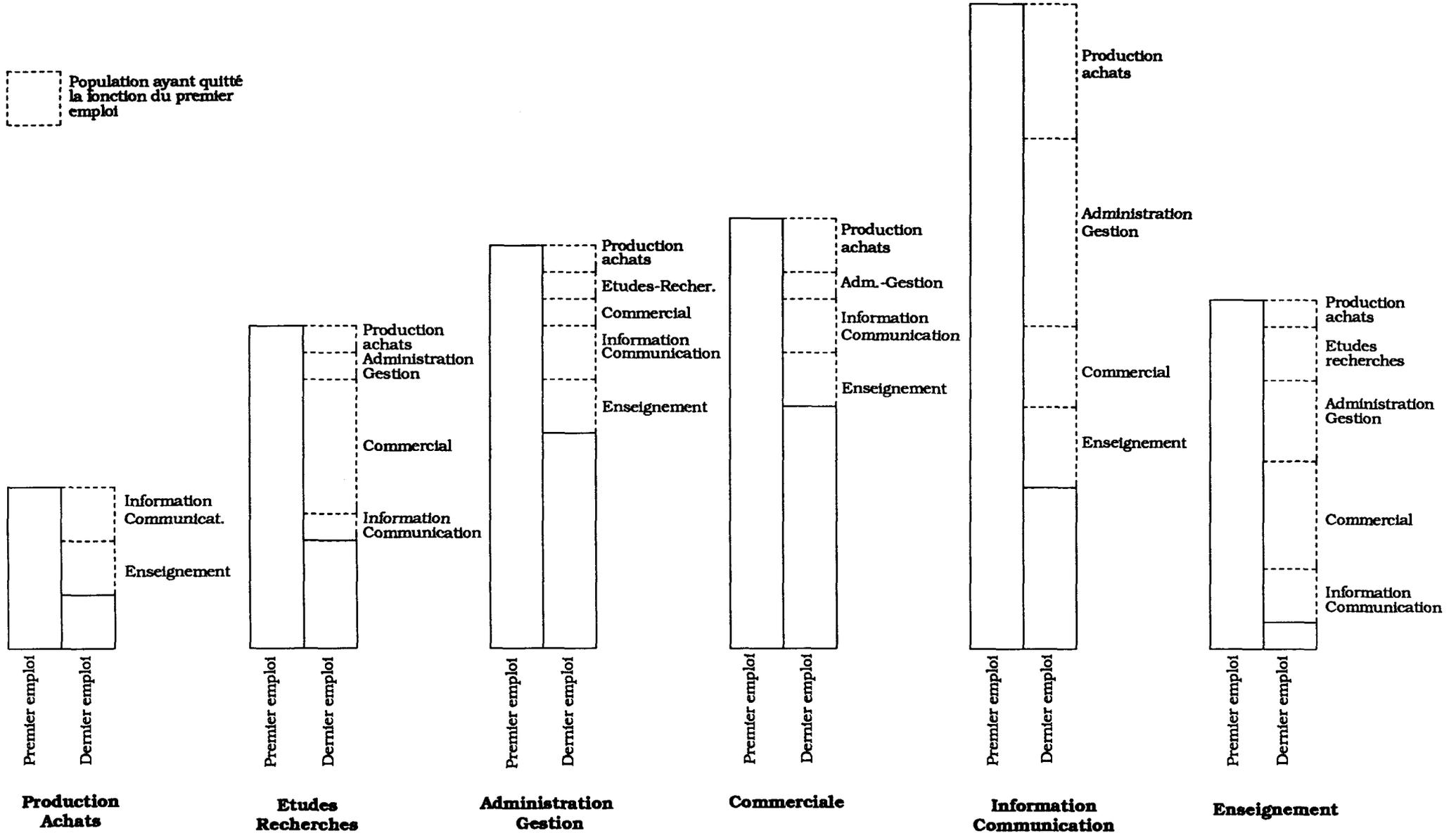
Tout d'abord, la fonction information-communication est la fonction la plus fréquemment occupée (28 %) lors d'un premier emploi. Cependant, ses effectifs se réduisent considérablement, d'une part parce que peu d'entre eux demeurent dans cette fonction (un sur quatre), d'autre part parce que les derniers emplois exercés dans cette fonction sont occupés par un fort nombre de personnes provenant de l'ensemble de toutes les fonctions.

La fonction enseignement est aussi un type d'activité qui perd de son importance. La raison est le taux important de personnes qui abandonnent cette fonction (90 %) ainsi que les faibles mouvements en provenance des autres fonctions.

Enfin la fonction études-recherches, à laquelle n'accèdent directement que 14 % des sortants, perd ses effectifs au profit de la fonction commerciale.

GRAPHIQUE 5 - Sortants 1986 - Changement de fonction du premier au dernier emploi

Population ayant quitté la fonction du premier emploi

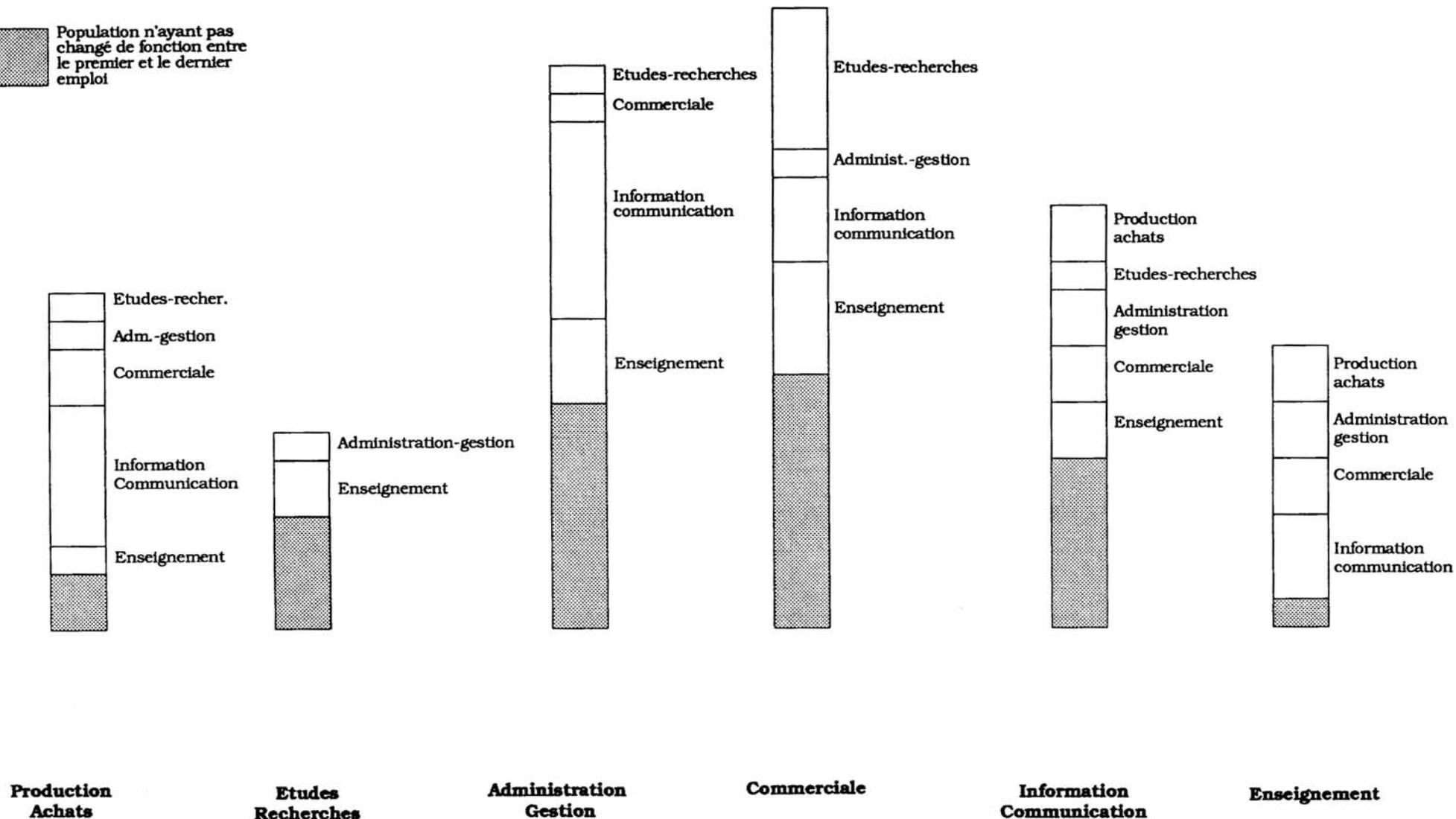


Exemple de lecture :

Parmi les personnes ayant débuté dans une fonction production-achats : 1/3 a évolué vers une fonction information-communication

GRAPHIQUE 6 - Sortants 1986 - Fonction du dernier emploi : composition selon la fonction du premier emploi

Population n'ayant pas changé de fonction entre le premier et le dernier emploi



Exemple de lecture :
 Parmi les personnes ayant accédé à une fonction production-achats, plus de 40 % ont débuté dans la fonction information-communication.

A l'inverse, trois fonctions sont en expansion : les activités commerciales, d'administration et de gestion, de production et d'achat.

La fonction commerciale bénéficie à la fois d'un fort taux de stabilité (56 % de ceux qui y ont accédé au premier emploi y restent) et de flux importants en provenance des études-recherches, de l'information-communication et de l'enseignement. Les activités d'administration et de gestion sont également des activités où se maintient un débutant sur deux et vers lesquelles s'acheminent des effectifs importants de jeunes ayant débuté dans la fonction "information-communication". Enfin, les activités de production et d'achat auxquelles accèdent rarement les jeunes sortant de l'Université pour leur premier emploi, se développent essentiellement grâce à des flux de débutants ayant démarré dans l'information-communication et à un moindre degré dans le commercial.

4.4.3. Mobilité professionnelle

66 % des jeunes débutants ont changé de catégorie professionnelle entre leur premier et leur dernier emploi. Ces mouvements très importants se sont effectués au détriment de certaines professions vers d'autres et révèlent en particulier certaines filières d'accès aux emplois de niveau supérieur ou à l'inverse certains processus de déqualification.

Ainsi, l'accès aux emplois de cadres et aux professions indépendantes se caractérise par un double mécanisme. D'une part des accès directs à ces catégories (un débutant sur dix) qui impliquent de façon quasi certaine le maintien dans ce groupe ; d'autre part des accès indirects (un cas sur quatre) en provenance essentiellement des professions intermédiaires, ces accès indirects constituant 57 % de ces professions lors du dernier emploi.

Les professions intermédiaires sont la catégorie d'insertion la plus fréquente pour les jeunes à la sortie de leur formation (45 % des premiers emplois). Ce sont des catégories qui s'alimentent réciproquement (passages fréquents de professions intermédiaires commerciales vers les autres professions intermédiaires, ou l'inverse dans un moindre degré) et permettent des passages fréquents vers les catégories cadres. Ce sont donc des insertions qui permettent un maintien ou une amélioration de la qualification professionnelle dans 80 % des cas environ. On constate également que les professions intermédiaires "commerciales" que nous avons isolées, car elles constituent un groupe homogène de techniciens ou assistants dans le domaine de l'étude et du suivi des actions commerciales, sont le terrain de cheminements différents de ceux que l'on observe à propos des autres professions intermédiaires. En particulier, les professions intermédiaires commerciales connaissent des flux de départ et d'arrivée en proportion plus importante que les autres professions intermédiaires. De plus, ces deux groupes évoluent à l'inverse, les professions intermédiaires commer-

ciales perdant de leurs effectifs, tandis que les autres professions intermédiaires accueillent un volume important de personnes provenant de professions moins qualifiées.

Le groupe des billettistes, agents de comptoir et de réservation, constitué d'emplois spécifiques aux activités du tourisme, mais faiblement qualifiés, apparaît comme une catégorie significative pour le premier emploi d'insertion (17 %). Ce sont des emplois dans lesquels les jeunes ne restent pas : près de 90 % évoluent, en presque totalité vers des postes de cadres ou des professions intermédiaires.

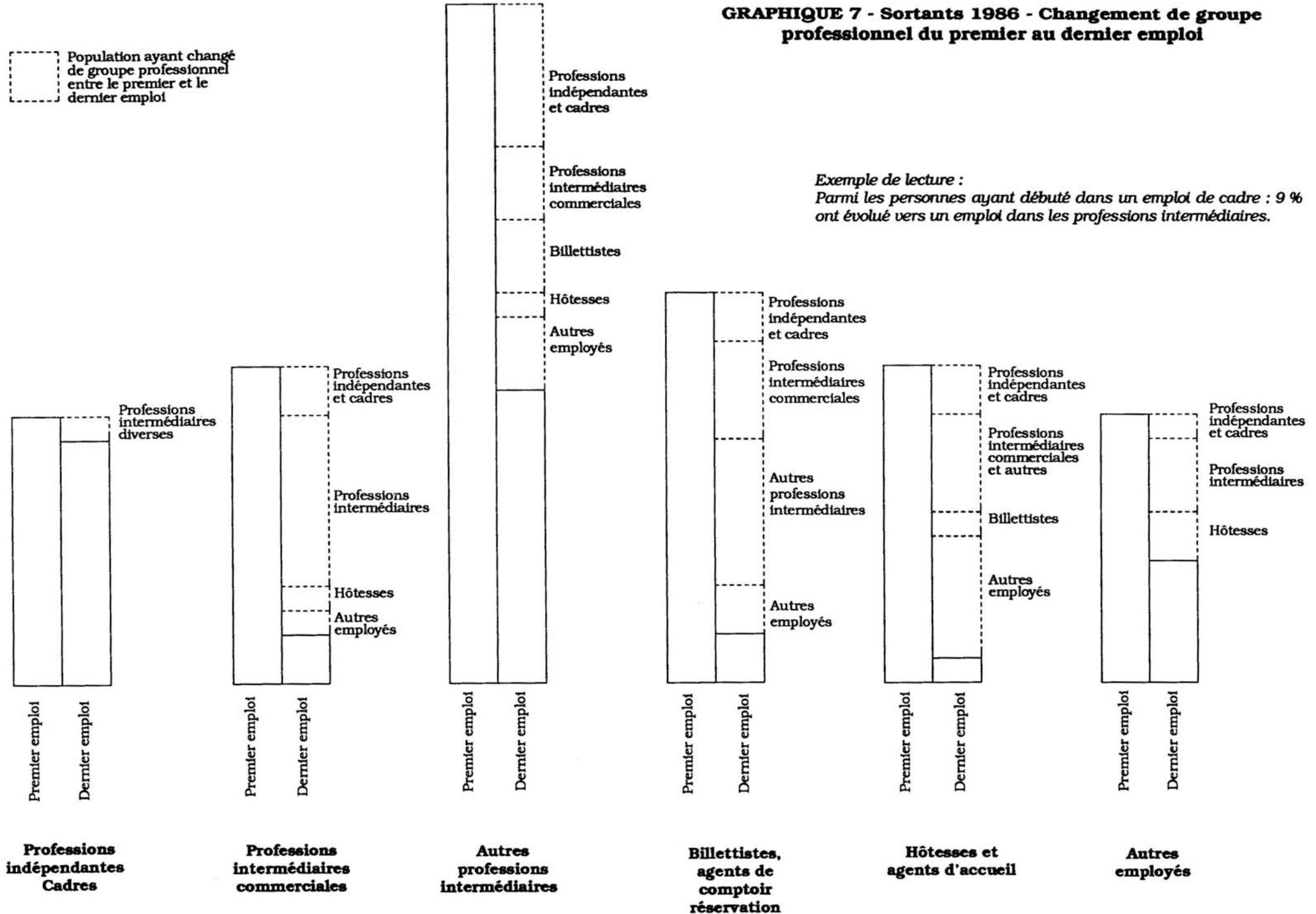
Les emplois d'hôtesse et d'agents d'accueil connaissent des évolutions semblables en quantité. Toutefois, ils se différencient des emplois précédents dans la mesure où une proportion non négligeable de personnes évolue vers d'autres emplois également peu qualifiés.

Quant au groupe le moins qualifié des "autres employés", il gagne des effectifs entre les premiers et les derniers emplois. C'est une catégorie qui induit des processus de déqualification, dans la mesure où près d'un débutant sur deux dans ce type d'emplois y demeure lors du dernier emploi, et où l'on constate une augmentation des effectifs qui est composée pour moitié de femmes ayant débuté dans des emplois d'hôtesse et agents d'accueil ; le reste des personnes étant passé par des professions intermédiaires et des emplois de billettiste.

GRAPHIQUE 7 - Sortants 1986 - Changement de groupe professionnel du premier au dernier emploi

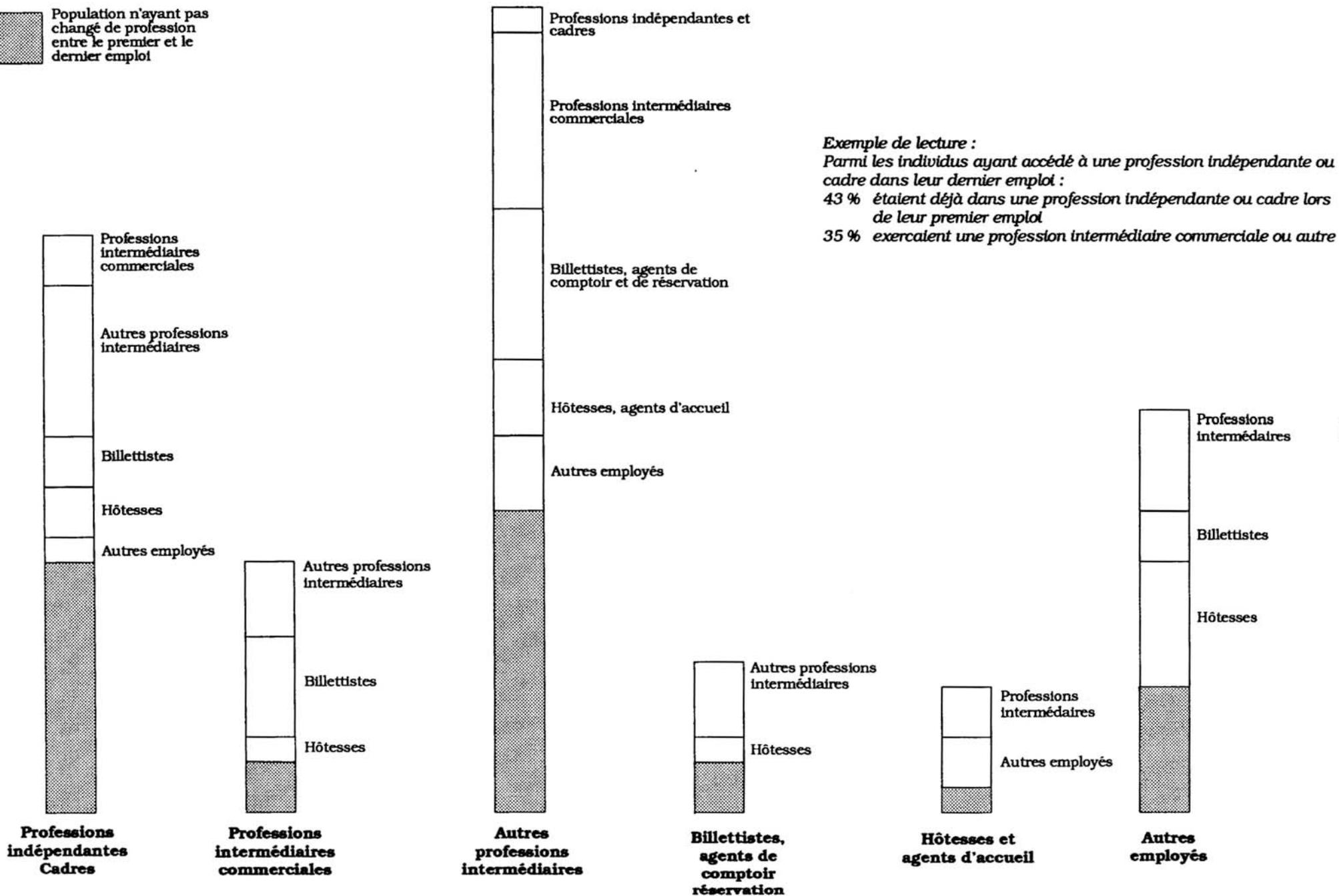
Population ayant changé de groupe professionnel entre le premier et le dernier emploi

*Exemple de lecture :
Parmi les personnes ayant débuté dans un emploi de cadre : 9 % ont évolué vers un emploi dans les professions intermédiaires.*



GRAPHIQUE 8 - Sortants 1986 - Profession du dernier emploi : composition selon la profession du premier emploi

Population n'ayant pas changé de profession entre le premier et le dernier emploi



FAC-SIMILE DU QUESTIONNAIRE

8 POSSEDEZ-VOUS LE BACCALAUREAT ? 1 OUI 2 NON |_|

Si oui, précisez :

. l'année d'obtention..... | 1 | 9 | |_| | |_|

. la série..... 1 | A | 6 | F | (tous BAC F)

2 | B | 7 | G |

3 | C | 8 | H | |_|

4 | D | 9 | I |

5 | E | 10 | J |

ETUDES POURSUIVIES EN 1985 - 1986

9 PENDANT L'ANNEE 1985 - 1986, VOUS ETIEZ INSCRIT(E) DANS UNE FILIERE TOURISME EN : (une seule réponse possible)

- | | | | |
|---|----------|---|----------|
| 1 | Licence | 5 | DESS |
| 2 | Maîtrise | 6 | Doctorat |
| 3 | MST | | |
| 4 | DEA | | |
- |_|

Indiquez la spécialité en clair :..... |_|

Dans quelle Université ? |_|

Etait-ce à titre principal ? 1 OUI 2 NON |_|

10 VOUS ETES-VOUS PRESENTE A L'EXAMEN OU CONCOURS PREPARE A TITRE PRINCIPAL ?

- 1 OUI---> l'avez-vous obtenu ?..... 1 OUI |_|
- 2 NON

2 NON---> à quelle date avez-vous arrêté vos études ?

Mois |_|_| Année | 1 | 9 | |_| | |_|

11 EN 1985 - 1986, ETIEZ-VOUS INSCRIT(E) DANS UN AUTRE DIPLOME OU DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ?

1 OUI 2 NON |_|

Si oui, précisez en clair

Etablissement (Ecole, Université, Centre de Formation Professionnelle)	_
Diplôme (titre, stage de formation, études dans une école, année)	_
Spécialité Option	_

POURSUITE OU REPRISE D'ETUDE APRES 1986

Si vous avez poursuivi ou repris des études ou une formation professionnelle après-1986, décrivez les ci-après. Sinon, passez à la question 14.

12

* 1986 - 1987

Diplôme ou concours préparé (donner les intitulés en clair) :

.....

|_|_|

Discipline, spécialité, option (donner les intitulés en clair) :

.....

|_|_|

Etablissement (Université ou Ecole) :

.....

|_|_|

N° du département :

|_|_|

- S'agissait-il d'études : 1 à temps plein
 2 à temps partiel
 3 par correspondance

Etiez-vous :

- Elève fonctionnaire 1 OUI 2 NON
- Allocataire de recherche ou autre 1 OUI 2 NON
 boursier de recherche

|_|
|_|

* 1987 - 1988

Diplôme ou concours préparé (donner les intitulés en clair) :

.....

|_|_|

Discipline ou spécialité (donner les intitulés en clair) :

.....

|_|_|

Etablissement (Université ou Ecole) :

.....

|_|_|

N° du département :

|_|_|

- S'agissait-il d'études : 1 à temps plein
 2 à temps partiel
 3 par correspondance

|_|

Etiez-vous :

- Elève fonctionnaire 1 OUI 2 NON
- Allocataire de recherche ou autre 1 OUI 2 NON
 boursier de recherche

|_|
|_|

* 1988 - 1989

Diplôme ou concours préparé (donner les intitulés en clair) :

.....

|_|_|

Discipline ou spécialité (donner les intitulés en clair) :

.....

|_|_|

Etablissement (Université ou Ecole) :

.....

|_|_|

N° du département :

|_|_|

- S'agissait-il d'études : 1 à temps plein
 2 à temps partiel
 3 par correspondance

|_|

Etiez-vous :

- Elève fonctionnaire 1 OUI 2 NON
 - Allocataire de recherche ou autre boursier de recherche 1 OUI 2 NON

|_|

|_|

**13 SI VOUS AVEZ SUIVI UNE (OU PLUSIEURS) FORMATION(S) PROFESSIONNELLE(S)
 REMPLISSEZ LE TABLEAU SUIVANT :**

	NOM DES ORGANISMES	INTITULES DES STAGES	DUREES DES STAGES
1986/87
1987/88
1988/89

|_|_|_|_|

|_|_|_|_|

|_|_|_|_|

14 INDIQUEZ LES DIPLOMES ET LES CONCOURS DONT VOUS ETES AUJOURD'HUI TITULAIRE (pour les écoles, n'indiquez que les diplômes de sortie) Donnez l'intitulé des spécialités en clair.

* D I P L O M E

1	DUT, spécialité.....	_ _	_ _
	Année 1 9 _ _	1	_ _
2	DEUG, spécialité.....	_ _	_ _
	Année 1 9 _ _	2	_ _
3	DEUST, spécialité.....	_ _	_ _
	Année 1 9 _ _	3	_ _
4	LICENCE, spécialité.....	_ _	_ _
	Année 1 9 _ _	4	_ _
5	MAITRISE, spécialité.....	_ _	_ _
	Année 1 9 _ _	5	_ _
6	MST, spécialité.....	_ _	_ _
	Année 1 9 _ _	6	_ _
7	MAGISTERE, spécialité.....	_ _	_ _
	Année 1 9 _ _	7	_ _
8	DEA, spécialité.....	_ _	_ _
	Année 1 9 _ _	8	_ _
9	DESS, spécialité.....	_ _	_ _
	Année 1 9 _ _	9	_ _
10	DOCTORAT, spécialité.....	_ _	_ _
	Année 1 9 _ _	10	_ _
11	Autres diplômes supérieurs au baccalauréat :		
	BTS, spécialité.....	_ _	_ _
	Année 1 9 _ _		_ _
	Diplômes d'école d'ingénieurs ou d'école de commerce :		
	Nom de l'école.....		
	Intitulé du diplôme.....	_ _	_ _
	Année 1 9 _ _		_ _

* CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

1	Concours de l'enseignement :		
	Intitulé.....	_ _	_ _
	Année 1 9 _ _		_ _
2	Concours de la fonction publique :		
	Intitulé.....	_ _	_ _
	Année 1 9 _ _		_ _

**MOTIFS D'INSCRIPTION DANS UNE FILIERE UNIVERSITAIRE
DU TOURISME EN 1985 - 1986**

15 QUAND AVEZ-VOUS CHOISI DE SUIVRE CETTE FILIERE ? (une seule réponse possible)

- 1 Plusieurs années auparavant
- 2 Durant l'année du BAC
- 3 Durant les années de BTS
- 4 Au cours de vos études universitaires
- 5 Au moment de votre inscription en septembre 1985

16 EN CE QUI CONCERNAIT VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL, EST-CE QUE : (une seule réponse possible)

- 1 Vous n'aviez pas encore réfléchi sérieusement à la question
- 2 Vous vous êtes orienté(e) au fur et à mesure
- 3 Vous avez hésité entre plusieurs secteurs d'activité
- 4 Vous aviez une idée précise du secteur d'activité dans lequel vous souhaitiez travailler
- 5 Vous aviez une idée précise du métier que vous souhaitiez exercer

17 CLASSEZ PAR ORDRE D'IMPORTANCE LES TROIS PREMIERES RAISONS AYANT JOUE LE PLUS GRAND ROLE DANS LE CHOIX D'UNE FILIERE UNIVERSITAIRE DU TOURISME :

- 1 Filière normale pour le métier qui vous intéresse
- 2 Attirance particulière pour le domaine d'études
- 3 Existence de nombreux débouchés
- 4 Influence de votre famille
- 5 Difficulté de trouver un emploi avec les études déjà suivies
- 6 Suite logique des études antérieures
- 7 Je pouvais difficilement choisir autre chose
- 8 Possibilités importantes de promotion
- 9 Formation complémentaire à une formation générale ; diversification des compétences

Exemple :

| 8 | 1ère raison
| 2 | 2ème raison
| 4 | 3ème raison

Votre réponse :

(inscrivez les numéros choisis dans les cases)

| _ | 1ère raison
| _ | 2ème raison
| _ | 3ème raison

18 A PROPOS DU CHOIX QUE VOUS AVEZ EFFECTUE EN 1985/86, DIRIEZ-VOUS AUJOURD'HUI : (une seule réponse possible)

- 1 Que vous le remettiez en cause
- 2 Que vous en êtes satisfait :

Justifiez votre réponse

.....

.....

|_|_|

VOTRE ACTIVITE DEPUIS SEPTEMBRE 1985

19 DECRIVEZ VOS DIFFERENTES SITUATIONS DEPUIS SEPTEMBRE 1985 A L'AIDE DU TABLEAU CI-CONTRE :

Pour chaque situation, tracez dans la colonne adéquate un trait continu reliant le mois où elle a commencé à celui où elle s'est terminée.

Si la situation n'a duré qu'un seul mois, entourez le numéro du mois.

Avant de remplir la grille de droite, voir l'exemple ci-dessous :

		1	2	3	4	5	6	7
		ETUDES A TEMPS PLEIN	SERVICE NATIONAL	RECHERCHE D'EMPLOI	STAGE DE FORMATION	EMPL. PRECAIRE	EMPL. STABLE	INACTIVITE
1985	Septembre	01	01	01	01	01	01	01
	Octobre	02	02	02	02	02	02	02
	Novembre	03	03	03	03	03	03	03
	Décembre	04	04	04	04	04	04	04
1986	Janvier	05	05	05	05	05	05	05
	Février	06	06	06	06	06	06	06
	Mars	07	07	07	07	07	07	07
	Avril	08	08	08	08	08	08	08
1987	Mai	09	09	09	09	09	09	09
	Juin	10	10	10	10	10	10	10
	Juillet	11	11	11	11	11	11	11
	Août	12	12	12	12	12	12	12
1988	Septembre	13	13	13	13	13	13	13
	Octobre	14	14	14	14	14	14	14
	Novembre	15	15	15	15	15	15	15
	Décembre	16	16	16	16	16	16	16
1989	Janvier	17	17	17	17	17	17	17
	Février	18	18	18	18	18	18	18
	Mars	19	19	19	19	19	19	19
	Avril	20	20	20	20	20	20	20
1990	Mai	21	21	21	21	21	21	21
	Juin	22	22	22	22	22	22	22
	Juillet	23	23	23	23	23	23	23
	Août	24	24	24	24	24	24	24
1991	Septembre	25	25	25	25	25	25	25
	Octobre	26	26	26	26	26	26	26
	Novembre	27	27	27	27	27	27	27
	Décembre	28	28	28	28	28	28	28
1992	Janvier	29	29	29	29	29	29	29
	Février	30	30	30	30	30	30	30
	Mars	31	31	31	31	31	31	31
	Avril	32	32	32	32	32	32	32
1993	Mai	33	33	33	33	33	33	33
	Juin	34	34	34	34	34	34	34
	Juillet	35	35	35	35	35	35	35
	Août	36	36	36	36	36	36	36
1994	Septembre	37	37	37	37	37	37	37
	Octobre	38	38	38	38	38	38	38
	Novembre	39	39	39	39	39	39	39
	Décembre	40	40	40	40	40	40	40
1995	Janvier	41	41	41	41	41	41	41
	Février	42	42	42	42	42	42	42
	Mars	43	43	43	43	43	43	43

		1	2	3	4	5	6	7
		ETUDES A TEMPS PLEIN	SERVICE NATIONAL	RECHERCHE D'EMPLOI	STAGE DE FORMATION	EMPL. PRECAIRE	EMPL. STABLE	INACTIVITE
1985	Septembre	01	01	01	01	01	01	01
	Octobre	02	02	02	02	02	02	02
	Novembre	03	03	03	03	03	03	03
	Décembre	04	04	04	04	04	04	04
1986	Janvier	05	05	05	05	05	05	05
	Février	06	06	06	06	06	06	06
	Mars	07	07	07	07	07	07	07
	Avril	08	08	08	08	08	08	08
1987	Mai	09	09	09	09	09	09	09
	Juin	10	10	10	10	10	10	10
	Juillet	11	11	11	11	11	11	11
	Août	12	12	12	12	12	12	12
1988	Septembre	13	13	13	13	13	13	13
	Octobre	14	14	14	14	14	14	14
	Novembre	15	15	15	15	15	15	15
	Décembre	16	16	16	16	16	16	16
1989	Janvier	17	17	17	17	17	17	17
	Février	18	18	18	18	18	18	18
	Mars	19	19	19	19	19	19	19
	Avril	20	20	20	20	20	20	20
1990	Mai	21	21	21	21	21	21	21
	Juin	22	22	22	22	22	22	22
	Juillet	23	23	23	23	23	23	23
	Août	24	24	24	24	24	24	24
1991	Septembre	25	25	25	25	25	25	25
	Octobre	26	26	26	26	26	26	26
	Novembre	27	27	27	27	27	27	27
	Décembre	28	28	28	28	28	28	28
1992	Janvier	29	29	29	29	29	29	29
	Février	30	30	30	30	30	30	30
	Mars	31	31	31	31	31	31	31
	Avril	32	32	32	32	32	32	32
1993	Mai	33	33	33	33	33	33	33
	Juin	34	34	34	34	34	34	34
	Juillet	35	35	35	35	35	35	35
	Août	36	36	36	36	36	36	36
1994	Septembre	37	37	37	37	37	37	37
	Octobre	38	38	38	38	38	38	38
	Novembre	39	39	39	39	39	39	39
	Décembre	40	40	40	40	40	40	40
1995	Janvier	41	41	41	41	41	41	41
	Février	42	42	42	42	42	42	42
	Mars	43	43	43	43	43	43	43

La personne qui a rempli cette grille a été en études à temps plein jusqu'en août 1986 (les vacances sont comprises dans l'année universitaire) puis est partie au service national. De plus, elle a occupé un emploi précaire de janvier à avril 1986. Elle a été sans emploi et en cherchait un d'octobre 87 à mars 88 puis a pris un emploi stable depuis avril 88.

VOTRE SITUATION EN MARS 1989

20 QUELLE ETAIT VOTRE SITUATION EN MARS 1989 :

- 1 J'effectuais des études à temps plein (y compris allocataire de recherche...)
- 2 Je faisais mon service national
- 3 Je n'occupais pas d'emploi, mais je cherchais un emploi
- 4 J'étais en stage de formation
- 5 J'occupais un emploi précaire (contrat à durée déterminée, vacataire, auxiliaire de l'Etat, intérim, TUC, SIVP)
- 6 J'occupais un emploi stable (contrat à durée indéterminée, fonctionnaire -y compris élève-fonctionnaire-, agent titulaire)
- 7 J'étais en inactivité (je n'occupais pas d'emploi et je n'en cherchais pas pour des raisons personnelles, santé, famille...)

|_ |

21 SI VOUS AVIEZ UN EMPLOI EN MARS 1989 :

. Pouvez-vous indiquer votre salaire mensuel net (prime, avantages divers inclus) :

|_ | _ | _ | _ | _ | Francs

|_ | _ | _ | _ | _ |

. Pouvez-vous dire s'il s'agissait d'un :

- 1 emploi d'attente
- 2 emploi définitif

|_ |

22 POUVEZ-VOUS INDIQUER LE SALAIRE D'EMBAUCHE DE VOTRE PREMIER EMPLOI :

|_ | _ | _ | _ | _ | Francs

|_ | _ | _ | _ | _ |

Date..... Mois |_ | _ | Année | 1 | 9 | _ | _ |

EVOLUTION DE VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE (Suite)

*** DEUXIEME EMPLOI**

Début de cet emploi..... Mois |__|__| Année |1|9|__|__| |__|__|

A cette date, quel était l'intitulé de votre emploi ? (précisez de façon détaillée)

..... |__|__|__|__|

Quelle était votre catégorie professionnelle ?

- | | | |
|---------------------|---------------------------------|----|
| 1 employé | 3 haute maîtrise/assimilé cadre | __ |
| 2 agent de maîtrise | 4 cadre | __ |

Quel était votre type de travail ou votre fonction principale ? (précisez le contenu et l'objectif de votre emploi :

.....
..... |__|__|

Précisez votre réponse à l'aide du tableau ci-joint..... |__|__|

Votre emploi correspondait-il à : 1 un temps plein 2 un temps partiel |__|

Etiez-vous : 1 Salarié(e) 2 Non salarié(e) |__|

Si vous étiez salarié(e), occupiez-vous un emploi :

- | | | |
|----------|------------|----|
| 1 Stable | 2 Précaire | __ |
|----------|------------|----|

Votre employeur était-il (éventuellement, vous étiez vous-mêmes) :

- | | | |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----|
| 1 Un agriculteur | 6 Une entreprise d'intérim | |
| 2 Un artisan | 7 Une autre entreprise privée | __ |
| 3 Un commerçant | 8 Une entreprise publique ou nationalisée | |
| 4 Une personne exécutant une profession libérale | 9 L'administration ou une collectivité locale | |
| 5 Un particulier | | |

Activité économique de votre employeur ou entreprise : indiquez précisément le type de produit fabriqué ou le type de service rendu :

..... |__|__|__|__|

Nombre de personnes employées chez lui :

- | | | | | |
|---------|-----------|------------|---------------|----|
| 1 1 à 9 | 2 10 à 49 | 3 50 à 499 | 4 500 et plus | __ |
|---------|-----------|------------|---------------|----|

Si vous avez changé d'employeur ou si vous avez changé d'emploi, de fonction, de statut ou de lieu de travail en restant chez le même employeur :

A quelle date avez-vous changé ? Mois |__|__| Année |1|9|__|__| |__|__|

PASSEZ A LA PAGE SUIVANTE

EVOLUTION DE VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE (Suite)

*** QUATRIEME EMPLOI**
=====

Début de cet emploi..... Mois |__|__| Année |1|9|__|__| |__|__|

A cette date, quel était l'intitulé de votre emploi ? (précisez de façon détaillée)

..... |__|__|__|__|

Quelle était votre catégorie professionnelle ?

- | | | |
|---------------------|---------------------------------|----|
| 1 employé | 3 haute maîtrise/assimilé cadre | __ |
| 2 agent de maîtrise | 4 cadre | __ |

Quel était votre type de travail ou votre fonction principale ? (précisez le contenu et l'objectif de votre emploi :

.....
..... |__|__|

Précisez votre réponse à l'aide du tableau ci-joint..... |__|__|

Votre emploi correspondait-il à : 1 un temps plein 2 un temps partiel |__|

Etiez-vous : 1 Salarié(e) 2 Non salarié(e) |__|

Si vous étiez salarié(e), occupiez-vous un emploi :

- | | | |
|----------|------------|----|
| 1 Stable | 2 Précaire | __ |
|----------|------------|----|

Votre employeur était-il (éventuellement, vous étiez vous-mêmes) :

- | | | |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----|
| 1 Un agriculteur | 6 Une entreprise d'intérim | __ |
| 2 Un artisan | 7 Une autre entreprise privée | __ |
| 3 Un commerçant | 8 Une entreprise publique ou nationalisée | __ |
| 4 Une personne exécutant une profession libérale | 9 L'administration ou une collectivité locale | __ |
| 5 Un particulier | | |

Activité économique de votre employeur ou entreprise : indiquez précisément le type de produit fabriqué ou le type de service rendu :

..... |__|__|__|__|

Nombre de personnes employées chez lui :

- | | | | | |
|---------|-----------|------------|---------------|----|
| 1 1 à 9 | 2 10 à 49 | 3 50 à 499 | 4 500 et plus | __ |
|---------|-----------|------------|---------------|----|

Si vous avez changé d'employeur ou si vous avez changé d'emploi, de fonction, de statut ou de lieu de travail en restant chez le même employeur :

A quelle date avez-vous changé ? Mois |__|__| Année |1|9|__|__| |__|__|

Si vous avez occupé plus de quatre emplois
décrivez page suivante votre emploi actuel ou votre dernier emploi.

EVOLUTION DE VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE (Suite et fin)

EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI

Début de cet emploi..... Mois |__|__| Année |1|9|__|__| |__|__|

A cette date, quel était l'intitulé de votre emploi ? (précisez de façon détaillée)

..... |__|__|__|__|

Quelle était votre catégorie professionnelle ?

- | | | |
|---------------------|---------------------------------|----|
| 1 employé | 3 haute maîtrise/assimilé cadre | __ |
| 2 agent de maîtrise | 4 cadre | __ |

Quel était votre type de travail ou votre fonction principale ? (précisez le contenu et l'objectif de votre emploi :

..... |__|__|

Précisez votre réponse à l'aide du tableau ci-joint..... |__|__|

Votre emploi correspondait-il à : 1 un temps plein 2 un temps partiel |__|

Etiez-vous : 1 Salarié(e) 2 Non salarié(e) |__|

Si vous étiez salarié(e), occupiez-vous un emploi :

- | | | |
|----------|------------|----|
| 1 Stable | 2 Précaire | __ |
|----------|------------|----|

Votre employeur était-il (éventuellement, vous étiez vous-mêmes) :

- | | | |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----|
| 1 Un agriculteur | 6 Une entreprise d'intérim | __ |
| 2 Un artisan | 7 Une autre entreprise privée | __ |
| 3 Un commerçant | 8 Une entreprise publique ou nationalisée | __ |
| 4 Une personne exécutant une profession libérale | 9 L'administration ou une collectivité locale | __ |
| 5 Un particulier | | |

Activité économique de votre employeur ou entreprise : indiquez précisément le type de produit fabriqué ou le type de service rendu :

..... |__|__|__|__|

Nombre de personnes employées chez lui :

- | | | | | |
|---------|-----------|------------|---------------|----|
| 1 1 à 9 | 2 10 à 49 | 3 50 à 499 | 4 500 et plus | __ |
|---------|-----------|------------|---------------|----|

Si vous avez quitté cet emploi :

A quelle date l'avez-vous quitté ? Mois |__|__| Année |1|9|__|__| |__|__|

EVALUATION DE L'EMPLOI ACTUEL

OU DU DERNIER EMPLOI

24 COMMENT AVEZ-VOUS OBTENU CET EMPLOI ? (indiquez la modalité principale -une seule réponse-)

- 1 Après avoir adressé votre candidature à des entreprises
- 2 Après avoir passé une annonce
- 3 Après avoir répondu à une annonce
- 4 Par l'intermédiaire d'un organisme de placement (ANPE ou APEC)
- 5 Après avoir passé un concours
- 6 Avec l'aide d'amis, de parents, de relations
- 7 L'employeur a obtenu mon nom par l'Université ou une association d'anciens élèves
- 8 Je suis employé(e) d'une entreprise (commerciale, industrielle, agricole) appartenant à un membre de ma famille
- 9 Autre, précisez.....

25 DANS L'ENSEMBLE, ESTIMEZ-VOUS CET EMPLOI :

- 1 Pleinement satisfaisant
- 2 Plutôt satisfaisant
- 3 Plutôt insatisfaisant
- 4 Totalement insatisfaisant

26 PAR RAPPORT A CHACUN DES ELEMENTS SUIVANTS, ESTIMEZ-VOUS CET EMPLOI : PLEINEMENT SATISFAISANT ? PLUTOT SATISFAISANT ? PLUTOT INSATISFAISANT ? TOTALEMENT INSATISFAISANT ?

REPONDEZ EN ENTOURANT UN NUMERO PAR LIGNE.

	PLEINE- MENT SA- TISFAI- SANT	PLUTOT SATIS- FAISANT	PLUTOT INSA- TISFAI- SANT	TOTALE- MENT IN- SATIS- FAISANT
A Gains.....	4	3	2	1
B Conditions de travail (horaire de travail, am- biance, temps de transport, etc.).....	4	3	2	1
C Rapports avec vos collègues.....	4	3	2	1
D Rapports avec vos supérieurs hiérarchiques.....	4	3	2	1
E Possibilités de carrière.....	4	3	2	1
F Sécurité et stabilité de l'emploi.....	4	3	2	1
G Niveau de responsabilité.....	4	3	2	1
H Autonomie.....	4	3	2	1
I Intérêt du travail.....	4	3	2	1
J Caractère formateur du travail.....	4	3	2	1
K Possibilités d'utiliser vos capacités.....	4	3	2	1

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

27 A VOTRE CONNAISSANCE, VOS CAMARADES DE PROMOTION SONT-ILS, VIS-A-VIS DU MARCHÉ DU TRAVAIL, DANS UNE MEILLEURE SITUATION QUE VOUS ? DANS LA MÊME SITUATION ? DANS UNE SITUATION PLUS DIFFICILE ?

- 1 Il me semble que mes camarades de promotion sont dans une meilleure situation que moi
- 2 Il me semble que mes camarades de promotion sont dans la même situation que moi
- 3 Il me semble que mes camarades de promotion sont dans une situation plus difficile que moi

28 CONNAISSEZ-VOUS DES PERSONNES QUI OCCUPENT UN EMPLOI IDENTIQUE AU VOTRE SANS POSSEDER VOS DIPLOMES ?

. Dans votre entreprise :

- 1 Oui, mais elles sont plus âgées que moi
- 2 Oui, et elles ont le même âge que moi
- 3 Non

. Dans d'autres entreprises :

- 1 Oui, mais elles sont plus âgées que moi
- 2 Oui, et elles ont le même âge que moi
- 3 Non

FUNCTION OU TYPE DE TRAVAIL

(Lire toute la liste avant de répondre et coder la fonction principale)

PRODUCTION - ACHATS

- | 1 | Production de voyages à forfaits
- | 2 | Production de voyages de groupe (sur mesure)
- | 3 | Négociation de tarifs T.O.
- | 4 | Cadre ingénieur d'exploitation d'équipements (remontées mécaniques, autres équipements sportifs ou techniques)

- | 5 | Responsable ou chef de cuisine
- | 6 | Sécurité, entretien

SERVICE A LA CLIENTELE

- | 7 | Réception - accueil
- | 8 | Animation (culture, loisirs, sports)
- | 9 | Accompagnateur, guide, interprète

ETUDES TECHNIQUES - RECHERCHE

- | 10 | Etudes techniques, dossier
- | 11 | Recherche de base, ou appliquée, ou développement

ADMINISTRATION - GESTION

- | 12 | Direction d'équipements, d'hébergements, d'organismes, de restaurants
- | 13 | Direction et administration générale
- | 14 | Fonction juridique ou contentieux
- | 15 | Gestion du personnel
- | 16 | Gestion financière, comptable, contrôle de gestion
- | 17 | Secrétariat de direction et secrétariat spécialisé (secrétaire médico-sociale, secrétaire comptable, etc.)
- | 18 | Secrétariat courant et sténodactylographie
- | 19 | Autres emplois administratifs (classement, archivage, tenue de fichiers...) et assimilés (télécopie, téléphone, saisie informatique)

COMMERCE

- | 20 | Vente, démarchage
- | 21 | Caisse, guichet
- | 22 | Technico-commercial
- | 23 | Gestion commerciale (direction, animation de points de vente, de réseaux)

ETUDES

- | 24 | Etudes de marché, marketing, publicité
- | 25 | Etudes financières
- | 26 | Etudes économiques et sociales

INFORMATIQUE

- | 27 | Mise en oeuvre et optimisation de logiciels système, réseaux, télétraitement
- | 28 | Génie logiciel, méthodes et outils de réalisation de logiciels
- | 29 | Administration, gestion, maintenance de bases de données
- | 30 | Informatique de gestion (gros systèmes) : conception, réalisation, maintenance des applications
- | 31 | Informatique de gestion (petits systèmes et micro-informatique) : conception, réalisation, maintenance des applications

INFORMATION ET COMMUNICATION

- | 32 | Documentation, bibliothèque et archivage
- | 33 | Information, presse
- | 34 | Relations publiques, accueil
- | 35 | Traduction et interprétariat
- | 36 | Conception, réalisation de produits artistiques et récréatifs

ENSEIGNEMENT - FORMATION

RECHERCHE FONDAMENTALE

- | 37 | Enseignement primaire et secondaire
- | 38 | Enseignement technique
- | 39 | Enseignement supérieur et recherche fondamentale
- | 40 | Formation continue

REPRODUCTION AUTORISEE A LA CONDITION EXPRESSE DE MENTIONNER LA SOURCE

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une convention entre la
Direction de l'Industrie du Tourisme et l'IRED
(Institut de Recherche et de Documentation en Sciences Sociales)
de l'université de Rouen, centre interrégional-associé au CEREQ.
Ce travail répond au souhait du ministère d'améliorer la connaissance
des conditions d'emploi dans les secteurs du tourisme
à l'issue de formations professionnelles.

La démarche s'est inspirée de la méthodologie
des enquêtes d'insertion et de cheminement professionnel réalisées
par le département Entrées dans la vie active du CEREQ.
Elle concerne les publics inscrits dans une filière de l'enseignement
supérieur du tourisme pour l'année 1985/1986
(licence, maîtrise, DEA, DESS, doctorat).

L'exploitation de plus de 300 questionnaires a permis d'analyser
les caractéristiques individuelles, sociales, scolaires et universitaires
de cette population ainsi que ses débuts professionnels
sur la période allant de juin 1986 à mars 1989.

De l'étude des parcours professionnels des jeunes sortant d'un second
cycle (licence/maîtrise) en 1986 et 1987, il ressort que :

- les emplois sont en forte relation avec la formation suivie ;
 - les conditions et les contenus d'emploi
s'améliorent avec le temps ;
 - néanmoins, les parcours-types débouchent sur des
insertions d'une qualité variable ;
- les modalités d'insertion sont liées aux caractéristiques
des divers secteurs du tourisme.

CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS

9 rue Sextius Michel
75015 PARIS

 (1)45.75.62.63

PRIX : 60F